

Pourquoi l'Union Syndicale Solidaires doit s'opposer non seulement à l'ouverture d'une mine de lithium à Echassières mais également à toute autre forme d'extractivisme dans le contexte politique, économique et écologique actuel.

Ce document de travail a pour vocation de construire un argumentaire contre l'extractivisme dans le cadre d'une lutte contre le projet de mine de lithium d'Echassières. Les informations et les prises de positions compilées dans ce document sont le fruit d'échanges avec des militant-es de syndicats, d'associations ainsi que de lecture d'articles, d'ouvrages divers et d'écoute d'interviews et de conférences. Il s'agit d'un travail et d'une réflexion qui demandent à être enrichis, amendés, complétés et/ou nuancés.

SOMMAIRE

I) Le projet d'extraction de lithium dans l'Allier (EMILI)	p 3
1) Mine et usine de concentration à Echassières (au lieu-dit La Bosse)	p 4
2) Plateforme de chargement à la Fontchambert, dans les communes de Saint-Bonnet-de-Rochefort et de Naves	p 5
3) Usine de conversion à Saint-Victor, dans l'agglomération de Montluçon	p 5
II) L'extractivisme sur le territoire Français et en Europe: une volonté politique	p 6
III) L'industrie minière : source de pollutions, de conflits et de violation des droits	p 11
1) Une industrie destructrice et polluantes	p 11
2) Un système prédateur et colonial	p 13
3) Une activité à l'origine des violations des droits	p 14
4) Une source de conflits géopolitiques	p 15
IV) Déconstruire les principaux arguments avancés par les partisan-es de l'extractivisme.	p 15
L'extractivisme permettrait de décarboner notre économie	p 15
Les métaux extraits permettraient de fabriquer des voitures électriques moins polluantes que les véhicules thermiques	p 17
Les mines seraient devenues moins polluantes et offriraient plus de garanties pour l'environnement et la santé des riverain-es	p 18
Le développement de l'extractivisme serait indispensable aux besoins nécessaires pour une transitions énergétiques	p 20
L'ouverture de mines sur le territoire français permettrait de garantir la souveraineté nationale	p 22
En France, les effets négatifs de l'industrie minière seraient atténués du fait d'une législation plus protectrice	p 22
L'exploitation de mines serait rentables et constituerait un investissement sûr	p 25
Mieux vaut une mine en France qu'en Afrique ou en Amérique de Sud	p 27
Les nouvelles technologies peuvent être une solution pour faire face à la crise climatique	p 28
L'industrie minière est créatrice d'emplois	p 29
Le conflit en Ukraine nous oblige à extraire des métaux pour notre armement	p 31
Les métaux seraient une source d'énergie alternative crédible aux énergies fossiles	p 33
V) La société Imérays et l'art du greenwashing	p 35
VI) Le lithium : c'est quoi ? c'est pour qui ? c'est pour quoi ?	p 38
VII) Le rôle de Solidaires dans ce combat	p 41
En conclusion	p 43

I) Le projet d'extraction de lithium dans l'Allier (EMILI)

L'origine du projet vient de l'identification d'un gisement de lithium sur le site industriel actuellement dédié à la production de kaolin. La société promet, avec ce projet, 350 emplois dont seulement 40 sur les 3 sites¹. Elle omet de parler du risque de suppressions des postes sur l'actuelle carrière de Kaolin. Il est à noter que le nombre d'emplois annoncé varie en fonction des sources puisque l'Autorité Environnementale évoque 170 emplois en phase de chantier et 590 en phase d'exploitation.²

Le coût du projet est estimé à 1 milliard d'euros pour une durée d'exploitation envisagée de 25 ans. Mais il semblerait qu'une demande de concession minière de 50 ans pour le site d'Echassières soit déposée en 2025. La durée de l'exploitation pourrait augmenter car les résultats des derniers sondages concluent à des capacités plus importantes que prévues.³

La Production annoncée par Iméry's est entre 30 000 et 34 000 tonnes de lithium par an soit la quantité nécessaire à la fabrication de 700 000 batteries de voitures électriques type SUV chaque année. Cette production de lithium sur la mine d'Echassières pourrait, selon la société, égaler la production chilienne. Il est à noter qu'en dehors de la production de voitures électriques, aucune industrie n'aurait l'usage d'une telle quantité de métal.

Le projet nécessiterait l'implantation et la construction d'infrastructures sur 3 sites⁴.



schéma conceptuel du projet EMILI, <https://emili.imerys.com>

1 www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346

2 Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

3 Lithium dans l'Allier : la mine pourrait être exploitée 50 ans, www.reporterre.net, 27/11/2024

4 www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346

1) Mine et usine de concentration à Echassières (au lieu-dit La Bosse) :

Echassières est une commune de 370 habitants située à 45 min de Vichy, 40 min de Montluçon et 1h de Clermont-Ferrand. La Bosse est au milieu de la forêt des Colettes (2000 ha) avec une hêtraie classée natura 2000 (9 sites natura 2000 sont concernés dans l'aire éloignée du secteur). Le lieu-dit est situé sur une colline avec plus de 500 sources alimentant des rivières en aval.

À cet endroit, très tôt le sous-sol a été identifié comme riche notamment en tungstène et en kaolin. C'est pourquoi en 1848 s'ouvre la 1^{ere} mine de Kaolin. Puis à partir du début XX^{ème} jusqu'en 1962, du tungstène sera extrait. Ce n'est qu'en 1960 que la présence de lithium est découverte mais son exploitation est alors jugée non rentable.

En 2005, la mine est rachetée par la société Imérys qui annonce en octobre 2022 son intention d'extraire du lithium. La société nomme son projet EMILI (Exploitation de Mica Lithinifère par Imerys). En juillet 2024 le projet EMILI passe en « intérêt national majeur » permettant ainsi des dérogations d'obligations comme celle de protection d'espèces protégées, zéro artificialisation des sols... Pourtant, à cause de l'activité minière passée, les sols et les eaux sont contaminés à l'arsenic et au plomb. Le site d'Echassières fait partie des 10 sites les plus pollués en France. Jusqu'à plus de dix fois les seuils de risque, comme le révèle un rapport rédigé en 2018 par Geoderis, le bureau d'expertise public spécialisé dans l'après-mine. D'après ses conclusions, le secteur où Imerys explore actuellement les sous-sols est classé « E », le plus haut niveau de pollution minière du pays. Emili repose donc sur une bombe toxique « *susceptible de présenter un risque très significatif pour la santé humaine et l'environnement* », alerte Geoderis. D'après les auteurs du rapport, la concentration en arsenic chez certains habitants d'Echassières est plus de sept fois supérieur au seuil de risque prévu par la haute autorité de santé (outre le cancer de la peau, « l'exposition prolongée » à l'arsenic peut « provoquer des cancers de la vessie et des poumons », selon l'OMS). Pour le plomb, les taux de contamination ont été estimés deux fois supérieurs « aux valeurs d'alertes proposées par le Haut conseil de la santé publique » (le plomb a des effets délétères à long terme chez l'adulte, notamment l'augmentation du risque d'hypertension artérielle, de problèmes cardiovasculaires et de lésions rénales).⁵

Cette mine et l'usine de concentration implantée sur le site de Beauvoir vont entraîner l'artificialisation d'une partie de la forêt (sous-estimée par le dossier d'Imérys selon l'Autorité Environnementale qui indique que le débroussaillage nécessaire pour pallier aux risques d'incendie touchera des surfaces plus importantes que celles annoncées). Elles ont pour mission d'extraire 2,1 millions de tonnes de granit par an et d'en isoler le mica (le minéral qui contient le lithium concentré à 0,9 % dans ce granit). L'extraction se ferait dans des galeries souterraines (entre 75 et 400 m sous la surface ce qui entraînera une modification de la circulation des eaux souterraines suite au creusement de ces galeries). La roche serait une première fois concassée à sec dans la mine puis le minerai concassé serait convoyé en surface vers l'usine de concentration.

Dans cette usine, un premier processus, nécessitant un broyage et l'ajout d'eau, séparerait les minéraux lourds (stockés puis valorisés) et des minéraux légers dont le lithium. Ensuite arriverait une seconde phase de séparation des minéraux légers par ajout d'eau et de réactifs chimiques. Enfin, un ajout de chaux permettrait d'extraire le mica.

Imérys annonce pouvoir réutiliser 95 % du volume d'eau utilisée dans le processus de la mine de concentration. Mais en plus de la quantité d'eau nécessaire pour alimenter les circuits de l'usine la première année, le volume d'appoint nécessaire dû aux pertes serait alors estimé entre 600 et 700 000 m³ par an. Cette eau serait prélevée dans la Sioule.

Les résidus et déchets découlant de cette phase industrielle seraient estimés à 1,8 millions de tonnes par an. 840 000 t seraient utilisés pour remblayer dans les galeries de la mine avec l'ajout de 35 à 55 000 tonnes de ciment, 510 000 t rempliraient la fosse de la carrière de kaolin présente à

⁵ Mine de lithium dans l'Allier : le rapport qui dévoile une bombe toxique, <https://disclose.ngo/fr>, 23/11/2023

Echassières et les 422 000 t de déchets restant (qualifiés de « sous-produits ») seraient potentiellement valorisés : sèches de feldspath, sable feldspathique, étain, tantale...⁶

Une étape pilote est prévue. Elle consiste à construire les installations au 1/160ème environ. Elle va durer 3 ans et est destinée à tester les procédés et permettre de juger de la viabilité du projet. Selon le dossier déposé par Imérys, ce n'est qu'au regard de cette phase que la décision de construire les usines en vraie grandeur sera prise. 18 mois sont prévus entre la fin de l'étape pilote et le démarrage de l'étape industrielle.⁷ Mais il est étonnant que le porteur de projet prévoit une instruction des dossiers de la phase industrielle avant même la mise en service de l'étape pilote, ce qui fait douter de l'intérêt que la société Imérys prête elle-même à la phase pilote puisqu'elle envisage de poursuivre le développement de son projet avant même d'être en mesure de tirer des leçons de fonctionnement du pilote.

Les opérations de transports ferroviaires et par canalisations du minerai ne sont pas testées par l'étape pilote. Il en est de même pour la gestion des résidus de conversion, des stériles d'extraction et des résidus de concentration qui seront entreposés à la surface.

Le mica et les sous-produits seraient acheminés par canalisations souterraines du site d'Échassières vers une plateforme de chargement située à 20km de la mine.

2) Plateforme de chargement à la Fontchambert, dans les communes de Saint-Bonnet-de-Rochefort et de Naves :

Sur ce site, le mica et les sous-produits seraient filtrés puis stockés dans des halls de stockage couverts. L'eau récupérée à l'issue du filtrage repartirait vers le site d'Échassières par des canalisations souterraines pour être réutilisée pour les étapes de broyage et de séparation des minerais. Quant au concentré filtré, il serait chargé dans des wagons puis transporté en train vers l'usine de conversion. Pour permettre cela, une réfection d'un échangeur autoroutier et de voies de chemin de fer seraient nécessaires.

A ce sujet, le 9 décembre 2024, Frédéric Aguilera, vice-président de la région AURA délégué aux transports a évoqué la contribution de l'État à hauteur de 100 millions d'euros pour la régénération de la ligne entre Gannat et Montluçon. L'association Codérail (Comité de défense et de développement du rail de la région de Montluçon et du Val de Cher) est sceptique et inquiète car selon elle, ce projet exige l'entière modernisation de la liaison et s'il y a modernisation, l'association craint qu'elle se fasse au rabais. Les dessertes voyageurs pourraient être sacrifiées au profit du trafic d'Imérys.⁸

3) Usine de conversion à Saint-Victor, dans l'agglomération de Montluçon :

Ce troisième site aurait pour objectif de recevoir le mica et en extraire le lithium pour le commercialiser. Cette usine se situerait sur un ancien site d'essai Dunlop.⁹ Le process y serait plus complexe car il nécessiterait à plusieurs reprises : l'ajout de réactifs chimiques (l'utilisation massive de produits chimiques, d'acide sulfurique et de chaux nécessiterait la circulation 9 camions de 44t / jour pour alimenter les sites en produits), d'eau, de co2, des passages en réacteur, dans des filtres et en centrifugeuse ainsi que des phases de cuisson consommant une quantité massive d'énergie (le gaz pour chauffer le mica correspondrait à la consommation de 45 000 hab /an et les

6 www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346

7 *Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium*, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

8 *Pas de modernisation au rabais*, article de M. Delecuse, journal La Montagne du 18/01/2025

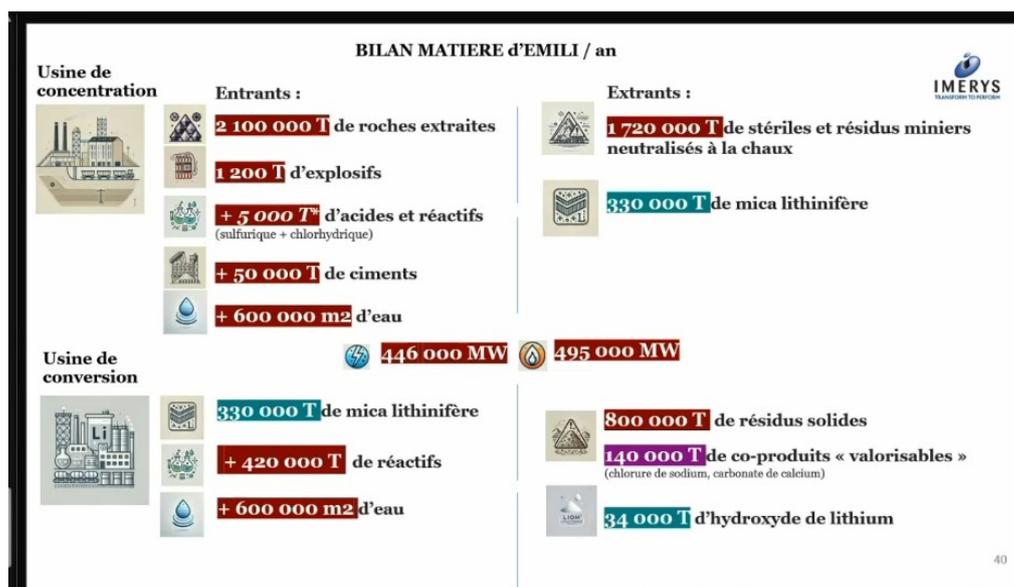
9 *Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium*, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

besoins en électricité seraient de 446 MWh soit l'équivalent de la consommation de 175 000 hab /an).

Ce process générerait de 600 à 800 000 t/an de résidus solides, 420 000 t/an de réactifs (dont 140 000 t/an de produits valorisables pour sablages des routes, cimenterie, industrie des engrais...) et 11 000 t/an de déchets dits dangereux.

Iméry's n'a à ce jour donné aucune infos sur les déchets pollués ni sur le nettoyage de l'eau utilisée en circuit fermé.

Dans cette usine, fonctionnant également en circuit fermé, il faudrait réinjecter 600 et 700 000 m³ par an d'eau d'appoint à cause des pertes.¹⁰ Pour ce faire, Iméry's prévoit de pomper dans une station d'épuration de l'agglomération. Une eau qui était pourtant destinée à retourner dans le Cher et qui participe au maintien de son débit.



A cela s'ajoute un trafic routier très important. Ce dernier est estimé à 105 poids lourds par jour. Estimation qui pourrait aller jusqu'à 207 poids lourds si la voie ferrée n'est pas utilisable.¹¹

II) L'extractivisme sur le territoire Français et en Europe: une volonté politique

En 2010, une tension s'installe sur les ressources minières. Les occidentaux (USA et Europe) se rendent compte que la Chine et la Russie ont créé des monopoles. Par conséquent les entreprises occidentales de hautes technologies vont pousser les pouvoirs publics à réagir. Une tentative de relance minière voit le jour en Europe. Les industriels se mettent en ordre de bataille par la création en 2013 de l'Alliance des minerais, minéraux et métaux (A3M) qui vise à organiser la promotion des intérêts des industries extractives, afin d'exercer de l'influence sur les processus décisionnels auprès des pouvoirs publics français et européens. Il s'agit donc d'une fédération professionnelle de lobbying, laquelle participera activement à l'élaboration du rapport Varin fin 2021.

En octobre 2012, Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif de François Hollande, annonce fièrement l'entrée dans une nouvelle ère pour le sous-sol français, celle d'un « nouveau minier ». En termes stratégiques, il s'agit d'inciter les opérateurs miniers à investir en France, mais aussi à relancer l'exploration et l'inventaire géologique des nouvelles substances

¹⁰ www.debatpublic.fr/mine-de-lithium-allier/le-projet-de-mine-de-lithium-5346

¹¹ Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

stratégiques des industries du 21^e siècle. Suivant la déclaration de Montebourg, l'élite minière française s'active et s'organise, face à ce qui lui apparaît comme une fenêtre d'opportunité stratégique à ne pas manquer et plusieurs *juniors* minières déposent de nombreuses demandes de permis exclusifs de recherche de mine (PERM) : plus d'une dizaine sont en effet octroyés sur la décennie. Mais la publicisation de ces permis entraîne aussitôt des mobilisations et oppositions locales. Ces mobilisations, souvent virulentes et très organisées bloquent complètement l'élan du « nouveau minier » cher à Montebourg. Pour les services de l'Etat comme pour les acteurs industriels, l'échec des projets miniers français s'expliquerait par un double déficit : d'un côté des populations qui seraient mal informées et de l'autre des entreprises qui auraient manqué de stratégie, de « pédagogie », d'anticipation, et d'intégration aux territoires.

C'est pourquoi le nouveau ministre de l'Industrie, Emmanuel Macron, lance en 2015 une concertation nationale appelée « Mine responsable » qui vise à définir « un modèle français de la mine responsable » pour mettre en avant « la mine du futur » qui serait – évidemment – écologique et responsable. Présentée comme un espace de dialogue et de compromis entre parties prenantes, cette concertation a pour objectif *in fine* d'amorcer la réforme du Code minier, en tenant compte des critiques environnementales des oppositions locales. On y voit déjà ce qui deviendra le fameux « en même temps » macroniste : accélérer les procédures d'instruction des demandes de permis pour faciliter la relance minière nationale, mais, « en même temps », donner des gages environnementaux et se mettre à niveau des référentiels industriels internationaux en la matière. Non dupes qu'il s'agissait, somme toute, de *faire accepter* les mines plus que de les *rendre acceptables*, les ONG et associations environnementales soit boycottent d'emblée la discussion, soit quittent très rapidement la table des débats : ce qui aboutit au blocage politique de la réforme du Code minier. Cette première séquence dite du nouveau minier est donc un échec tant pour l'Etat que pour les opérateurs miniers. Le manque de définition d'un intérêt public supérieur n'y est pas étranger. Il a fallu donc construire un récit des métaux.

À partir du rapport de la banque mondiale de 2017 (établi en collaboration avec le plus gros lobby minier du monde qui regroupe les 27 principales entreprises minières occidentales), la transition fournit un impératif moral qui légitime le retour de cette industrie sur la scène publique. Elle y apparaît alors réenchantée non plus comme problème mais comme solution.¹²

Le projet de Macron de réindustrialiser la France avec la french-tech et quelques start-up va s'inscrire dans cette dynamique. En 2017, il annonce le temps de la nouvelle économie permettant de faire revenir la croissance et de baisser le chômage. Il s'agit de multiplier les nouveaux projets industriels afin de développer le capitalisme vert permettant de décarboner notre économie. Suite aux différentes « COP Climat », la logique « bas carbone » et le cadrage en termes de « décarbonation » sont devenus centraux dans la définition de la politique industrielle et du pilotage de « la transition ». Les industries extractives n'ont pas manqué de s'organiser internationalement et de s'associer à ce cadrage « carbone » qui va dans le sens de leurs intérêts miniers. Le coup de force idéologique et discursif qui s'opère au tournant des années 2020 est impressionnant : alors que la littérature est abondante sur les conséquences cataclysmiques de l'extraction, on en arrive à une offensive communicationnelle majeure des différents promoteurs de la relance minière, requalifiées comme par magie en ressources environnementales en tant qu'elles permettraient non seulement de soutenir l'économie, mais aussi de lutter contre la dégradation écologique du monde, réduite ici à la seule mesure (partielle, et partielle) du carbone. Depuis 2021, en France, mais aussi dans les arènes internationales, la question extractive est désormais traitée systématiquement comme une promesse d'industrie décarbonnée, dans un *storytelling* d'une extraction minière qui permettrait de lutter contre le réchauffement climatique.

12 *La ruée minières au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

Ce discours de la décarbonation prend deux formes principales dans la politique française au début des années 2020. D'abord, depuis 2019, le gouvernement a commandé une série de plans de programmation des ressources minérales afin d'identifier les besoins industriels et les opportunités pour la transition bas-carbone, en particulier autour du recyclage. Deux premiers rapports sur le photovoltaïque¹³ et les réseaux électriques¹⁴ sont publiés en décembre 2020. Ces deux rapports sont réalisés sous le pilotage du Commissariat général au développement durable (CGDD) et de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), avec, en appui, l'expertise technique du Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) et du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA). La coordination de ces rapports se fait donc sous la houlette d'institutions plutôt favorable à la relance minière : le CEA a la particularité d'avoir été historiquement le premier acteur des mines d'uranium françaises, la DGALN abrite le Bureau des ressources non-énergétiques qui s'occupe des projets miniers, le BRGM est le service géologique national historiquement impliqué dans le développement minier français. Ces deux rapports invitent, d'une part à la relance minière française, d'autre part au ciblage prioritaire des ressources nécessaires à l'électrification et au développement des batteries.

En décembre 2021, Barbara Pompili, alors ministre de la Transition écologique, ouvre la porte à l'exploitation du lithium et des fonds marins en France, au nom de l'écologie (évidemment), à l'occasion d'une interview sur BFMTV.¹⁵

En 2022, est publié un troisième rapport, le rapport Varin, sur la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matière premières minérales. Le rapport Varin tient une place déterminante en termes de cadrage et de nouvel élan pour la justification de la relance minière. Ancien PDG de PSA-Peugeot-Citroën et ancien président de France Industrie¹⁶, Philippe Varin tient un rôle pivot entre industries consommatrices et productrices de minerais et de métaux. Les industries consommatrices et productrices de minerais et métaux ont été largement consultées pour son élaboration. Ce n'est donc guère étonnant qu'un des points centraux du rapport porte sur la formulation d'une « stratégie d'accélération dédiée aux batteries »¹⁷. Le rapport remet par ailleurs au goût du jour le concept de « Mine responsable » pour défendre le principe de réouverture de mines en France.

Ce cadrage environnemental et raisonné de la mine française est d'ailleurs, en réalité, rapidement mis au second plan, face aux impératifs géopolitiques. En Février 2022, Bérangère Abba, alors Secrétaire d'Etat à la biodiversité, s'exprime à propos du site de la Baie de Treguennec, dans le Finistère, identifié comme particulièrement riche en lithium par l'inventaire du BRGM. Le problème est que cette baie se situe au cœur d'une Réserve naturelle régionale... Après avoir fait mention de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la fragilisation des chaînes de valeurs globales, l'argumentaire écologique devient soudainement très secondaire au regard de la compétition internationale pour l'accès aux ressources : « *C'est un site exceptionnel, mais les besoins sont importants. La pression géostratégique est forte sur ce type de métaux* »¹⁸. Lorsqu'il est mis en balance avec l'enjeu géostratégique, l'enjeu environnemental devient la variable d'ajustement.

13 https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/Plan%20ressources%20Photovoltaique_0.pdf

14 <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Plan%20ressources%20R%C3%A9seaux%20%C3%A9lectriques.pdf>

15 https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/extractions-minieres-en-france-barbara-pompili-ne-veut-s-interdire-de-rien_AV-202112030179.html

16 France Industrie est une organisation professionnelle de lobbying créée en 2018, pour promouvoir les intérêts industriels en France. Parmi ses membres, on trouve des groupes de l'extraction (Orano et Eramet), des fédérations professionnelles comme l'A3M, Aluminium France, et de nombreux groupes et fédérations de l'automobile, de l'énergie, de l'électricité.

17 <https://www.mineralinfo.fr/fr/actualite/actualite/france-2030-rapport-varin-sur-securisation-de-lapprovisionnement-matieres>

18 <https://www.cuej.info/dossiers-multimedias/lithium-le-mirage-vert-du-nouvel-or-blanc/lithium-vert-un-projet-mine>

Le cadrage de la relance minière est protéiforme et prend la forme d'un *impératif*. A partir du tournant 2022-2023, s'opère une mue de cet assemblage argumentaire pour que s'y ajoute celui d'un « retard français », et même celui de l'entrée dans une nouvelle ère de « crise », dont la relance minière constituerait une des solutions de sortie. Le 11 mai 2023, Emmanuel Macron tient un discours dans lequel il met systématiquement en balance ce thème du « décrochage » français face aux « accélérations » climatiques, technologiques, et géopolitiques.¹⁹ Le thème du « décrochage », de préférence Français, mais aussi Européen, est devenu omniprésent dans les interventions de personnels politiques, d'éditorialistes, ou de commentateurs politiques, en général issus du centre libéral, de la droite ou de l'extrême-droite. Ce thème du déclin est utilisé pour 1) s'attaquer au modèle social français 2) vanter la réindustrialisation ; le tout formant une logorrhée éditoriale faisant l'éloge de la puissance dans sa définition conservatrice, capitaliste, productiviste et écocidaire. Pour sortir de cette « impasse », Emmanuel Macron formule quatre leviers : la compétitivité, l'investissement, la réindustrialisation, l'innovation territoriale. Pour ce qui est de l'investissement et du soutien à la réindustrialisation, les plans d'investissements « France Relance » (100 milliards) et « France 2030 » (54 milliards) sont précisément présentés comme devant permettre de « rattraper le retard industriel français »²⁰.

Mais, Macron varie les arguments en fonction de l'actualité. C'est ainsi qu'il peut passer du thème du retard français à celui d'une nouvelle crise énergétique, avec pour seules alternatives à sa résorption : la relance minière et la relance du nucléaire. « *En France, on n'a pas de pétrole, mais on a du lithium* »²¹. Cette formule est un calque d'une phrase fameuse de Giscard pendant la crise du pétrole des années 1970 : « En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées ». Ce-faisant, Emmanuel Macron pose l'idée d'une nouvelle crise énergétique dont il faudrait sortir par le lithium et par l'uranium. C'est en effet à cette occasion également que Macron annonce au passage sa volonté de relancer l'industrie nucléaire française, pour réduire la dépendance au pétrole et au gaz. Il est intéressant d'observer là aussi que l'énoncé environnemental n'est pas le motif central du discours mais constitue un moyen pour justifier la finalité stratégique (réduire la dépendance en ressources vis-à-vis de nos fournisseurs-compétiteurs internationaux).

On voit bien ici à quel point la propagande des entreprises minières et des politiques s'est déployée sur une décennie. Elle se base en grande partie sur la culpabilisation en s'appuyant sur nos valeurs de justices sociales. Elle peut se résumer en une phrase : « Pour produire tout ce qu'il y a sur vous et dans vos téléphones, il va falloir qu'il y ait des mines près de chez vous ». Cette culpabilisation permet de rallier ou tout du moins d'éviter l'opposition de beaucoup de personnes pourtant touchées de plein fouet par les ravages de l'extractivisme. Il est établi qu'il ne faut pas s'opposer car c'est avant tout pour assouvir nos besoins et sauver la planète. On omet de dire que cette politique se fixe pour objectif d'extraire, sur le sol européen, seulement 10 % des matières premières nécessaires sur la totalité dont on a besoin les grandes entreprises ; et que par conséquent, les autres mines dans le monde continueront d'être exploitées voire verront leur nombre augmenter.²²

La transition telle qu'elle est portée par les élites, de la banque mondiale à l'agence internationale de l'énergie, de Washington à Bruxelles consiste à démontrer qu'on peut résoudre le problème du réchauffement climatique sans toucher à la production, à la croissance. Le problème est transformé en substitution énergétique. Il suffirait de remplacer le pétrole et le charbon par des technologies « bas carbone » (photovoltaïque, éolienne, nucléaire) pour faire fonctionner des voitures électriques, des usines, des data centers... Mais quand bien même ces technologies

19 <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-21186-fr.pdf>

20 <https://www.economie.gouv.fr/france-2030>

21 <https://www.sudouest.fr/politique/emmanuel-macron/vehicule-electrique-on-n-a-pas-de-petrole-mais-on-a-du-lithium-lance-emmanuel-macron-12756299.php>

22 *On est en train d'enfourer la crise climatique et écologique au fond des mines*, www.blast-info.fr, 19/02/2024

émettraient moins de carbone, il est impératif de prendre conscience qu'elles nécessitent des polluants chimiques qui empoisonnent l'air, les cours d'eau, les sols, les nappes phréatiques. Elles artificialisent des surfaces considérables. Elles génèrent des déchets intraitables à l'échelle humaine.²³ Pourtant les discours appelant à la sobriété sont quasi absents du débat public.

La France - par la voix de son ex commissaire Thierry Breton - a même pesé de tout son poids pour que l'Europe n'invite pas à la « modération de la demande » en métaux et minerais, en s'opposant à d'autres partenaires européens, lors des négociations sur la politique européenne en matière de régulation des matières critiques (dite CRMA). Là même où on aurait pu engager une réduction de notre surconsommation métallique. Une première réponse à notre « fragilité » dans la compétition géopolitique aurait peut-être été de réduire nos consommations non stratégiques en métaux. Car on utilise des métaux partout, de manière totalement « dérégulée » d'un point de vue d'économie politique, et souvent dans des produits dont on pourrait se passer, ou produire autrement. Bien au contraire, lors de l'examen du CRMA au sein du Conseil de l'UE, les gouvernements français et espagnol se sont fait l'écho d'une demande du lobby de la défense ASD, à savoir l'inclusion de l'aéronautique civile dans le champ d'application de la loi.²⁴

C'est ainsi que l'enjeu de la sobriété sera totalement absent du CRMA. Cela sera volontairement exclu, sous la pression de certains commissaires, dont celui de la France, d'inviter les Etats membres à adopter une telle politique publique de sobriété métallique. Alors qu'une première réponse à notre « fragilité » dans la compétition géopolitique aurait pu être la « sobriété », c'est-à-dire réduire nos consommations non stratégiques en métaux, comme l'invite des organisations de la société civile comme ATTAC en 2023²⁵ ou encore Négawatt²⁶. Bien au contraire, le CRMA vise à *développer* les industries extractives et énergétiques européennes. La volonté de ne pas inviter à la modération de la demande témoigne précisément qu'il s'agit moins d'écologisation que de réindustrialisation.

Les objectifs de l'UE vont dans ce sens avec notamment l'ambition d'accroître de 35 % la quantité de lithium utilisée dans l'UE produit en Europe.²⁷ Un objectif très ambitieux quand on sait qu'il faut compter en moyenne seize ans pour ouvrir une mine, dont douze ans rien que pour les procédures d'autorisation et de financement, et quatre à cinq ans pour la construction du site, selon l'Agence internationale de l'énergie (IEA).

Le CRMA (le règlement sur l'approvisionnement en matières premières critiques, adopté le 12 décembre 2023 par le Parlement européen) est censé raccourcir les délais, en abaissant la durée d'obtention des permis à cinq ans. Cette accélération des procédures pourrait avoir de sérieuses conséquences sur la qualité des études d'impact menées. « *Les failles du cadre environnemental actuel vont être amplifiées* », a estimé Sophie Rauszer, conseillère politique du groupe de la Gauche au Parlement européen. Les projets reconnus comme stratégiques par la Commission pourront en effet bénéficier du caractère d'intérêt public dit « supérieur ». Un sésame permettant d'outrepasser trois directives européennes capitales pour la protection de l'environnement : celles sur l'eau, les oiseaux et l'habitat. Pourtant, les directives habitat et oiseaux visent à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés dans les zones classées Natura 2000, tandis que la directive sur l'eau pose les bases d'un usage responsable et durable de la ressource hydrique et garantit la propreté de l'eau potable et des eaux de baignade. Même si les États membres devront

23 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

24 *Du sang sur le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

25 https://france.attac.org/IMG/pdf/132-la_8p-pms354-v2.pdf

26 <https://www.negawatt.org/sobriete-efficacite>

27 *Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium*, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

motiver le caractère d'intérêt supérieur de leurs projets miniers, ils auront la possibilité de la faire au cas par cas sans tenir compte des normes européennes et sans risquer la moindre sanction.²⁸

Ainsi cette politique de relance industrielle va se concrétiser sur le territoire français notamment par l'ouverture d'usines de fabrication de batteries électriques pour voitures : des giga-factories. La 1ère a ouvert à Billy-Berclau-Douvrin dans le Pas-De-Calais le 30 mai 2023 avec un investissement de 800 millions d'€ (la moitié fournie par des entreprises privées telles que Celles Compagny ACC, TotalEnergies et Mercedes et l'autre moitié par des fonds publics). L'objectif annoncé est de fabriquer 500 000 batteries par an. Les promesses d'emplois sont de 1 400 à 2 000 emplois directs d'ici 2030. Trois autres giga-factories sont prévues à Douai et Dunkerque en 2024-2025 dont les investisseurs seront Japonais, Chinois, Français et Taïwanais (Sic souveraineté française!). Une quarantaine de Gigafactories sont en projet sur le continent Européen. Plus généralement des centaines de milliards d'euros de financements ciblés inondent les entreprises des secteurs militaires, de hautes-technologies et de capacités vertes en occident.²⁹

III) L'industrie minière : source de pollutions, de conflits et de violation des droits

1) Une industrie destructrice et polluantes

L'activité minière est l'activité la plus anthropocénique des activités. Elle déplace 3 fois plus de matières que la planète ne le fait en un an (sédiments déplacés dans les océans et les cours d'eau). Ce processus s'est accéléré au cours des dernières décennies. En 20 ans les volumes de métaux extraits dans le monde ont doublé. Or extraire de la matière du sol produit plus de déchets que de ressources. Quand on extrait un minerai comme le cuivre par exemple, la teneur moyenne va être de 0,4 à 0,5 %. Donc 99,6 % sont des déchets en partie extrêmement dangereux et engendrent parfois des catastrophes (ruptures de digues de résidus survenues à Aznalcollar en Espagne en 1998 ou à Bahia Mare en 2000 en Roumanie).

En effet, les exploitants miniers ne pouvant réintroduire dans les galeries qu'au maximum 50 % des résidus miniers, ils n'ont pas d'autres alternatives que de stocker les déchets en surfaces et de construire des digues autour. Mais ces dernières sont souvent défectueuses et pour cause. Contrairement aux barrages hydrauliques qui sont des ouvrages construits en béton par des ingénieurs-es, surveillés étroitement et construit en une fois ; les barrages miniers, qui contiennent des matières plus dangereuses que de l'eau, ne sont pas construits en béton. Ils sont fabriqués à moindre coût au moyen de déchets immédiatement disponibles. Ils sont progressivement agrandis et surélevés au cours de leur exploitation. Personne ne sait dire combien de parcs à résidus miniers ont été installés sur la planète. Certaines estimations en dénombreaient entre 29 000 et 35 000. Et le pire, c'est que tous ces barrages ne sont pas uniquement dangereux tant qu'ils sont alimentés. Ils le sont durant des siècles. Au moment de l'accident de 2019 au Brésil, le bassin de Brumadinho n'avait plus reçu de résidus depuis 2014. Il avait été végétalisé. Quelques secondes avant l'accident, il ressemblait à une colline. Puis celle-ci s'est subitement déchirée et s'est mise à couler. Ce phénomène porte le nom de « liquéfaction instantanée ».³⁰

Il faut parvenir à déconstruire l'image positive construite autour du passé minier en Europe en rappelant l'empreinte que cette industrie laisse là où elle s'installe.

En Grande-Bretagne, l'agence pour la protection de l'environnement a identifié 150 sites instables ou très pollués. Les anciennes mines sont l'une des plus importantes sources de pollution

28 *L'union européenne rêve d'exploiter ses richesses minières*, www.mediapart.fr, 24/04/2024

29 *De Germinal aux bornes de recharge : pourquoi enquêter sur un projet de mine de lithium*, www.strike.party 30/11/23

30 *La ruée minière au XXIè siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

en Grande-Bretagne. La pollution minière est particulièrement difficile à résoudre du fait de sa très longue durée. En Écosse, les mines de charbon de Dalkeith du XIII^e siècle continuent de décharger des eaux acides et chargées de fer dans la rivière. 653 cours d'eau sont menacés, 90 % des plaines alluviales du nord de l'Angleterre sont polluées aux métaux lourds et on estime qu'il en est de même au Pays de Galles et dans certaines régions du sud de l'Angleterre.

En Italie, le ministère de la Transition écologique décrit dans un inventaire, plus de 300 sites présentant un risque élevé ou très élevé pour l'environnement et la santé.

La France n'est bien-sûr pas épargnée. Reporterre a eu accès aux centaines de pages de l'inventaire de Géodéris détaillant les sites pollués de chaque région française et les risques associés. Cet inventaire montre que, comme les pays voisins, la France est empoisonnée par les problèmes miniers. Et encore, l'État n'a pas jugé bon de d'étendre l'inventaire à l'Outre-mer, où se situent pourtant les principaux sites d'extraction en France (Nouvelle-Calédonie ou Guyane). Mais rien qu'en métropole, on constate que les mines exploitées sur le territoire jusqu'au début des années 2000 ont créé des problèmes environnementaux insolubles : digues de résidus toxiques à stabiliser ou à confiner, pollutions aux métaux lourds, eaux minières à traiter pour l'éternité, remontées des nappes phréatiques...³¹

L'après-mine se prolonge indéfiniment dans le futur. Même une fois l'activité sur site arrêté, les interactions de l'exploitation minière sur le territoire demeurent. Le passif « minier » est en réalité très actif. Et il risque de l'être de plus en plus car si aujourd'hui sa gestion est désespérante, demain le chaos climatique pourrait la rendre totalement inopérante. L'industrie minière est le plus important producteur industriel de déchets solides, liquides et gazeux au monde. Les bassins de résidus miniers sont parmi les ouvrages artificiels les plus vastes qui aient été construits sur la planète. Depuis le début du XXI^e siècle, on a déjà recensé plus de 50 ruptures de barrages de résidus. Comment assurer la sécurité de ces immenses barrages de déchets face à des pluies diluviennes ou des cyclones ? Comment des régions entières pourront-elles faire face à la sécheresse si les eaux souterraines ou de surface ont été contaminées par les résidus toxiques ? Les mines risquent de démultiplier les effets déjà dramatiques du changement climatique.³²

Il est également important de prendre conscience que les techniques d'extraction demandent énormément d'énergie, d'eau, de produits chimiques (cyanure, soude, dérivés pétroliers...). Une grande mine de cuivre par exemple va utiliser 110 000 m³ d'eau par jour. C'est une aberration quand on sait que les 3/4 des sites miniers dans le monde sont situés sur des zones menacées de sécheresse.³³

En 2014, la direction générale des eaux du Chili a commandé une étude pour savoir à quelle vitesse les glaciers andins étaient en train de fondre. L'équipe de recherche a découvert à cette occasion que les glaciers situés à proximité des mines fondent beaucoup plus vite que les autres. Les mines de cuivre d'Anglo American et de la Codelco sont responsables à plus de 80 % de la fonte du glacier Olivares Alfa qui s'est accélérée entre 2004 et 2014.³⁴

Il y a donc une incohérence à faire appel, pour sauver le climat, à l'industrie minière qui est non seulement un des pilier du capitalisme mais aussi l'industrie la plus destructrice et la plus énergivore. Par contre, si on se place du côté du capitalisme et du productivisme, ce choix devient cohérent notamment pour une raison. Grâce aux mouvements écologistes, les émissions carbonees sont devenues visibles. On a pris l'habitude de mesurer l'empreinte carbone des entreprises ou des productions. Or, on connaît peu la mine et ses techniques. On a peu de représentations. C'est pour ça que le capitalisme déplace le problème écologique au fond des mines (notamment de métaux rares) à l'abri des regards et des représentations.

31 *La liste des sites miniers empoisonnés que l'État dissimule*, www.reporterre.net, 04/06/2022

32 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, Editions du Seuil

33 *On est en train d'enfourer la crise climatique et écologique au fond des mines*, www.blast-info.fr, 19/02/2024

34 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

2) Un système prédateur et colonial

L'industrie minière est également un système prédateur et colonial à bien des égards. Le terme « extractivisme » issu de la littérature d'Amérique latine insiste sur le rôle politique des asymétries structurelles du capitalisme, c'est-à-dire du maintien dans la dépendance des pays du Sud Global vis-à-vis des pays du Nord. L'extractivisme décrit autant une prédation anthropocentrée de la nature au profit du capitalisme industriel qu'une division internationale du travail : aux Etats occidentaux la plus-value de l'extraction, aux Etats colonisés, ou anciennement colonisés, les conséquences de l'extraction.

Si on n'a plus entendu parler de mine en France à partir des années 70, c'est parce que le néo-libéralisme s'est développé fortement et a permis d'aller chercher les minerais à bas coût dans les pays lointains. A cette époque, le FMI et la banque mondiale vont obliger des dizaines de pays à privatiser leurs ressources minières qu'ils avaient nationalisées à la fin de la colonisation. Ces pays y sont contraints par la dette. Cela va avoir pour conséquences : la fin des coopératives minières, la baisse du nombre de syndicats miniers, la disparition des accords sociaux et une fiscalité avantageuse pour les entreprises privées étrangères. Il s'agit là d'une nouvelle forme de colonisation.

La mine de cobalt au Maroc a été ouverte en 1930 sous l'ère coloniale pour fournir de la matière première à l'armée française. Aujourd'hui, elle appartient au roi du Maroc mais elle sert toujours les intérêts français puisqu'elle équipe les batteries des voitures européennes. Nous avons donc toujours une dette écologique à l'égard de nos anciennes colonies que nous alimentons avec le type de transition écologique choisi.

Les peuples autochtones du Canada sont confrontés aux industries extractives depuis l'arrivée des Européens sur leur sol et la multiplication des projets d'extraction de graphite, de lithium, d'uranium ou d'or. Dans les seules provinces du Québec et de l'Ontario, plus de 700 000 permis de recherche ont été accordés, tous en territoires autochtones. En théorie, le Canada respecte la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (2007) : un projet minier ne peut être réalisé sans leur « *consentement préalable, libre et éclairé* ». Mais « *le système du free mining, qui date des ruées vers l'or du XIX^e siècle, contrevient directement à ce principe* », explique Rodrigue Turgeon, avocat et porte-parole du réseau « Pour que le Québec ait meilleure mine ». En un clic, n'importe quelle entreprise peut obtenir un permis d'exploration sur un territoire sans même en avertir les communautés détentrices de droits. Ce permis lui permet de construire un camp, de réaliser des forages et d'autres activités de prospection. Rodrigue Turgeon qualifie ce régime minier d'« *instrument de torture colonial* ».³⁵

La région du Kivu, à l'est du Congo, est décimée depuis plus d'une vingtaine d'années : plus de 6 millions de morts, des viols systématiques de femmes et d'enfants, des millions de déplacé-es. Un massacre inouï qualifié de « *génocide* » par de nombreux observateurs, mais qui se déroule toujours à l'ombre de l'indignation internationale. Il est notamment le résultat de manœuvres entreprises par les industries des pays riches pour l'accès à des ressources minières essentielles à la transition dite écologique : financement direct ou indirect des bandes armées, corruption des dirigeants du pays. La RDC est victime de cette prédation coloniale. L'industrie extractive pille ses ressources et empoisonne les terres, les eaux et le vivant avec ses produits et déchets toxiques. De surcroît, à une telle échelle, cette dévastation minière a des impacts planétaires : 500 000 hectares de forêt disparaissent chaque année en RDC à son profit.³⁶

35 Au Canada, « *la mine est un instrument de torture colonial*, www.mediapart.fr, 06/01/2025

36 *La consommation en métaux des Européens génère des massacres*, www.reporterre.net, 14/06/2024

3) Une activité à l'origine de violations des droits

L'industrie minière engendre une forte internationalisation du travail car le minerai est récolté, conditionné, raffiné et transformé dans différents endroits à travers la planète. Cela permet aux exploitants de contourner les réglementations contraignantes et de créer des chaînes d'approvisionnement opaques. Il y a un risque d'aggravation des violations des droits humains et environnementaux avec le développement de l'extractivisme.

1. Violation des droits humains dans l'industrie minière A · 03 14				
1.1. Multiplicité des problématiques				
RÉPRESSION ET ACTES DE VIOLENCE	SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	CONDITIONS DE VIE DÉCENTES	CONDITIONS DES TRAVAILLEURS	GOUVERNANCE ET TRANSPARENCE
 Meurtres et disparitions	 Maladies chroniques	 Mise en péril de la ressource en eau	 Décès liés au travail	 Non prise en compte du CPLE
 Violences physiques et sexuelles	 Contamination du milieu de vie	 Déclin des moyens de subsistance	 Santé et sécurité au travail	 Défauts dans la consultation
 Attaques ciblant les défenseurs	 Pollution des eaux	 Relocalisations forcées	 Discriminations de genre ou raciales	 Non-respect de la réglementation
 Harcèlement et intimidations	 Pollution de l'air	 Menace des pop. autochtones	 Répression des grèves	 Corruption
 Répression des manifestations	 Pollution des sols	 Non-respect des droits fonciers	 Non-respect du droit d'association	 Évasion et fraude fiscales
 Arrestations arbitraires	 Atteintes à la biodiversité	 Diminution du niveau de vie	 Irrégularités dans les salaires	 Poursuites et procédure-bâillon

Conférence · Regards croisés sur les violations de droits humains en contexte de ruée minière mondiale, SystExt, 23 novembre 2024

Le nombre de violations des droits humains à l'international augmente alors que les chartes et les guides de bonnes pratiques se multiplient. Selon John Ruggie, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, ce sont les industries extractives qui viennent largement en tête des abus. Ces derniers peuvent aller jusqu'à la complicité de crime contre l'humanité. Parmi ces abus, il y a : les actes commis par les forces de sécurités publiques et privées chargées de protéger les biens des entreprises, la corruption, les violations des droits des travailleurs et travailleuses.³⁷

Selon Human Rights Resource Center, 16 % des défenseur-es des droits tué-es dans l'exercice de leurs activités le sont dans le cadre d'une lutte contre l'extractivisme. L'industrie minière est responsable du plus grand nombre d'attaques contre les défenseur-es de droits et est à l'origine du plus grand nombre de conflits sociaux et environnementaux à l'échelle internationale (dans 28 % des cas).³⁸

Et tout ceci se fait dans une grande opacité et impunité. Les chercheur-es alertent sur le peu de données dont on dispose lorsqu'il est question d'industries minières, surtout quand il s'agit des impacts sur l'environnement et les droits humains. Il n'existe pas d'inventaire complet des centaines de milliers de sites miniers et de zones d'exploration dans le monde. Le département de santé des USA a décompté 12 563 mines en activités dans le monde mais il y en aurait vraisemblablement beaucoup plus.³⁹ Ainsi tout ce que l'on sait sur l'extractivisme et ses conséquences est bien loin de la réalité car il manque énormément de données. Sachant par définition qu'il est impossible de

37 Violations des droits humains en contexte de ruée minière mondiale, conférence de Systext du 23/11/2024

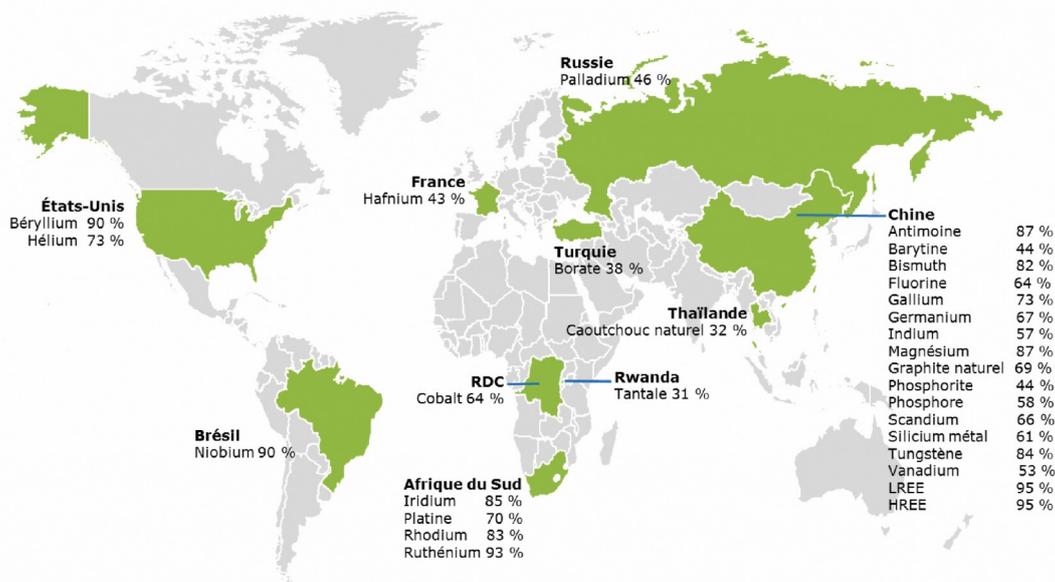
38 Violations des droits humains en contexte de ruée minière mondiale, conférence de Systext du 23/11/2024

39 On est en train d'enfouir la crise climatique et écologique au fond des mines, www.blast-info.fr, 19/02/2024

gérer ce qu'on ne peut pas mesurer, l'industrie de l'extractivisme devrait être davantage remise en question.

4) Une source de conflits géopolitiques

La Chine est en situation de quasi monopole sur les métaux rares (voir la carte ci-dessous). Or les fortes asymétries augmentent les tensions sur l'approvisionnement. A partir de 2010, la Chine a déclaré des embargos sur des métaux rares pour peser sur des conflits géopolitiques. C'est aussi le cas d'autres pays tels que l'Inde, l'Indonésie, l'Afrique du Sud ou l'Argentine. Donc non seulement, il n'y a pas assez de métaux sur la planète pour permettre de réaliser une transition énergétique capitaliste mais leur répartition entre pays est source de conflits intenses. L'Ukraine en est l'exemple le plus récent. Ses sous-sols sont convoités par son agresseurs, la Russie, et servent de chantage à l'aide militaire des Etats-Unis.



Pays représentant la plus grande part d'approvisionnement mondial de matières premières critiques⁴⁰.

IV) Déconstruire les principaux arguments avancés par les partisan-es de l'extractivisme.

L'extractivisme permettrait de décarboner notre économie

Premièrement, le monde de l'entreprise a interprété les accords de Paris sur le climat à sa façon. C'est à dire en considérant que la baisse des émissions de GES ne devait en aucun cas affecter la croissance, mais qu'elle pouvait être l'occasion de créer un nouveau marché de l'énergie en développant à toute vitesse les technologies dites bas carbone. Comme ces technologies sont intensives en métaux, en particulier la voiture électrique, l'industrie minière s'est engouffrée là-dedans avec le concept de « métaux pour la transition ».

En 2017, la banque mondiale a lancé une campagne en partenariat avec le principal lobby minier au monde. Ils ont produit un rapport sur la transition qui affirme que les mines sont nos meilleures alliées pour résoudre le réchauffement climatique. Cette promesse s'appuie sur l'idée

⁴⁰ Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares » de Guillaume Pitron, www.strike.party 10/09/2023

qu'il pourrait exister des mines et de la métallurgie bas carbone : ce qui n'a pour l'instant aucune réalité, ce sont les secteurs qui émettent le plus de CO₂ au monde (le secteur est responsable d'environ 40 % des émissions industrielles des GES⁴¹). Quand on crée un parc automobile électrique en France ou en Allemagne, on ne fait que délocaliser les émissions carbone vers les pays producteurs de métaux. Pour extraire des matières premières, on détruit des puits de carbone naturels que sont les forêts tropicales de l'Indonésie ou du Brésil, les tourbières et les forêts boréales du Canada.⁴²

Depuis la découverte en 2007, dans le nord de la province canadienne de l'Ontario, de gisements de nickel, de palladium et de cuivre, des entreprises minières ont obtenu des dizaines de permis d'exploration. Selon un groupe de recherche de l'Université Laurentienne de Sudbury, le drainage des tourbières du nord de l'Ontario libérerait dans l'atmosphère l'équivalent des émissions annuelles de 39 milliards de voitures. « *Bien sûr, une mine ne va pas tout détruire d'un coup, nuance Louise Nacet, doctorante à l'Université Laval (Québec) sur les enjeux extractifs. Mais une fois la route construite, les écosystèmes risquent d'être menacés par d'autres projets.* »⁴³

Deuxièmement, les gisements riches et facilement accessibles sont progressivement épuisés car ils ont été les premiers à être exploités. Ainsi l'exploitation des nouveaux gisements plus pauvres en minerai nécessite davantage d'énergie. Or l'extraction de métaux rares est déjà une des industries les plus énergivores. Elle demande entre 7 et 8 % de l'énergie mondiale pour seulement 0,02 % de minerai extrait. Si on ne prend que l'exemple du cuivre, l'énergie nécessaire pour son extraction a augmenté de 50 % entre 2001 et 2010.

La mine décarbonée n'existe pas. Les énergies fossiles et l'industrie minière fonctionnent en symbiose. Les mines ont besoin de toute la gamme des énergies fossiles à tous les stades de l'extraction et de la production de métaux (pour rappel un four de l'usine de St Victor nécessite l'équivalent de la consommation de 67 000 personnes par an).⁴⁴

Ainsi les mines utilisant en grande majorité les énergies fossiles pour fonctionner, la transition énergétique annoncée va accroître l'effet de serre que l'on cherche justement à éviter.⁴⁵ La production d'aluminium, à elle seule, a émis près de 270 millions de tonnes directes de CO₂ en 2022 (environ 3 % des émissions industrielles directes de CO₂ dans le monde).⁴⁶

Pour finir, l'industrie minière comme solution au changement climatique ne fait qu'accroître le taux d'industrialisation exacerbant ainsi le problème d'origine. Or la société de consommation pousse à l'extraction sans fin. Le projet de mine d'Echassières en est un parfait exemple. Cette mine n'est pas favorable à la réduction des émissions carbone car elle a pour vocation de produire de grosses batteries pour des grosses voitures.

La promotion actuel du secteur minier pour répondre au problème de changement climatique entretient volontairement deux opinions incompatibles, deux savoirs contradictoires. Si l'on s'en tient à la seule question des véhicules électriques, Il apparaît mathématiquement impossible de produire suffisamment de cobalt, de nickel et de lithium pour électrifier les parcs automobiles mondiaux. Les dirigeants font pourtant semblant de considérer le projet comme viable, alors que la stratégie de chacun consiste à s'accaparer les ressources nécessaires avant les autres, de façon à bénéficier de la valeur ajoutée de ces véhicules bas carbone et à afficher, au détriment des autres, des résultats en matière d'empreinte carbone. C'est une course à la délocalisation des émissions carbone. Du point de vue de la lutte contre l'emballage climatique, c'est manœuvres géopolitiques n'ont aucune pertinence. L'atmosphère se fiche bien de la nationalité des émissions qui la

41 *Renouveau minier en France, tout est permis ?* Socialter n°67, 12/2024

42 *Dans l'Allier le lithium mine la transition*, Politis n°1844, 09/01/2025

43 *Au Canada, « la mine est instrument de torture coloniale »*, www.mediapart.fr, 06/01/2025

44 *Dans l'Allier, un projet d'exploitation d'une mine de lithium divise*, www.radiofrance.fr/franceculture, 27/04/2024

45 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party, 10/09/23

46 IEA : <https://www.iea.org/energy-system/industry/aluminium>

réchauffent. Elles ont en revanche des incidences profondes sur le destin des populations mondiales qu'elles entraînent vers des conflits de plus en plus nombreux.⁴⁷

Les métaux extraits permettraient de fabriquer des voitures électriques moins polluantes que les véhicules thermiques.

Même si l'électricité utilisée pour les voitures électriques était entièrement décarbonée (ce qui est loin d'être le cas), elles rejettent parfois autant (en fonction de leur taille) de CO₂ que les voitures thermiques sur l'intégralité de leur cycle de vie. C'est notamment dû à l'augmentation de l'autonomie des batteries dont l'usinage est responsable d'une grande partie des émissions.⁴⁸

La fabrication d'une voiture électrique émet deux fois plus de gaz à effet de serre que celle d'un véhicule thermique, du fait de la production très intensive en métaux et en chimie de sa batterie et de son moteur (elle nécessite environ six fois plus de métaux que les véhicules thermiques selon l'Agence Internationale de l'énergie). Une équipe de recherche du National Science Museum a calculé que pour convertir à l'électrique tout son parc de véhicules, l'Angleterre devra par exemple consommer à elle seule l'équivalent de deux fois la production mondiale actuelle de cobalt, les trois quarts de la production de lithium, et la moitié de la production de cuivre.

Le pari des véhicules électriques pour baisser le taux d'émission des GES repose donc sur l'idée qu'à l'usage, ces véhicules seront en mesure de compenser l'énergie grise et les pollutions émises par leur fabrication. Mais les études de cycle de vie montrent que cela n'est le cas que dans des conditions très précises. Il faut que les véhicules soient de petits gabarits, sans quoi la masse de la batterie (qui peut aller de 305 kg dans une Renault Zoé à 700 kg dans un SUV) rend cet effort illusoire. Il faut que l'usage du véhicule soit intensif, car les batteries s'usent même quand on ne s'en sert pas. Leur production polluante est donc plus facilement amortie par une camionnette de la poste que par une berline de loisir. Il faut encore que l'électricité qui a servi à la produire ou qui l'alimente soit d'origine renouvelable, sans quoi le bilan est plombé par les émissions des centrales à énergie fossile. A cela s'ajoute le fait que la majorité des composants sont produits en Asie avec de l'énergie fossile. Et le recyclage est compromis par le faible espoir d'une standardisation des batteries, étant donné la guerre commerciale que se livrent les entreprises pour disposer des modèles les plus performants.⁴⁹

D'autre part, restreindre l'empreinte environnementale d'une voiture électrique à son émission de CO₂ est hypocrite. Les pollutions et nuisances environnementales qu'elle engendre sont multiples :

- Lors de l'extraction de ses multiples composants : déforestations, destructions de la biodiversité, pollutions cours d'eau et nappes phréatiques ;
- Lors de sa fabrication : c'est une industrie qui d'une part nécessite des matières premières venant des quatre coins de la planète donc avec un bilan carbone très élevé et qui d'autre part rejette beaucoup de métaux lourds et de produits chimiques ;
- Lors de son utilisation : comme tous les autres véhicules, l'usure des pneus rejette de grandes quantités de matière toxique dans l'air et la nature⁵⁰. Les particules fines si nocives pour la santé ne proviennent pas seulement de la combustion des carburants, mais pour moitié de l'usure des pneus et des plaquettes de frein.⁵¹

47 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

48 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party, 10/09/23

49 *Véhicule propre, changer de voiture pour changer le monde* de C. Izoard, p 215-217 de *Greenwashing manuel pour dépolluer le débat public*, éditions anthropocène Seuil

50 *Enquête exclusive sur la pollution de l'air par les pneus*, www.agirpourenvironnement.org, octobre 2024

- Peu importe son moteur, la voiture a besoin pour circuler d'infrastructures routières responsables chaque année de la destruction de surfaces naturelles ou agricoles qui sont pourtant de précieux puits de carbone ;
- Lors de sa gestion une fois obsolète : le recyclage de ses composants étant extrêmement compliqué et coûteux, elle génère des déchets polluants.

L'explosion de la production de métaux liées aux véhicules électriques n'est pas uniquement due aux batteries. Pour compenser leur poids, il a fallu remplacer l'acier par de l'aluminium, plus léger dans les carrosseries et les boîtes de vitesse. Produire ce métal exige trois fois plus d'énergie et émet plus de GES que l'acier⁵².

Et puis si on légitime l'extraction du lithium au nom du besoin en smartphones ou voitures électriques alors on peut tout autant légitimer l'extraction du pétrole au nom du besoin en plastique.

Les mines seraient devenues moins polluantes et offrirait plus de garanties pour l'environnement et la santé des riverain-es.

Les techniques d'exploitations minières n'ont que très peu évolué au fil du temps. Pour séparer les infimes quantités de métaux rares contenues dans la roche, il faut utiliser d'énormes quantités d'énergie et d'eau : une tonne de terre rare exploitée engendre en moyenne 200 m³ d'eau utilisée et polluée (empoisonnement des cours d'eau, augmentation de la radioactivité générée par les déchets...).⁵³ C'est ainsi qu'en 2016, dans une ville du Montana (USA), il a plu plusieurs milliers d'ois sauvages (environ 4 000) car elles ont bu dans le lac d'une mine. La « gestion durable » de la ressource en eau avancée par les représentant-es du secteur est un mensonge. Exploiter des gisements toujours plus pauvres, c'est forcément consommer de plus en plus d'eau pour concentrer le minerai. Selon l'agence internationale de l'énergie, les prélèvements d'eau de l'industrie minière auraient doublé entre 2018 et 2021.⁵⁴

Les révélations dans les médias contredisent cette fable répétée, notamment par Iméry, à qui veut l'entendre de mine « responsable ». La mine de Glomel en Bretagne est en un parfait exemple. Le 30 novembre 2024, France Culture⁵⁵ nous apprenait que la société Iméry mentait non seulement sur la consommation d'eau depuis des décennies mais aussi sur le rejet des métaux lourds (cobalt et nickel). Pourtant la préfecture autorise déjà l'industriel à rejeter 5 kg par jour de ces métaux dans une réserve naturelle. Du cadmium et de l'arsenic sont également découverts parmi les rejets alors que l'exploitant n'avait pas déclaré la présence de ces métaux dans les déchets produits. A cela s'ajoute les rejets de poussières qui selon Iméry ne contiendraient que du mica et du fer. Or il s'avère que les poussières contiennent les métaux toxiques cités ci-dessus. En parallèle, les autorités ont noté une augmentation des cancers et une surmortalité dans le bassin. Le reportage s'achève en rappelant que les pollutions minières sont éternelles. Ainsi, à partir de 2044 (date à laquelle la mine de Glomel doit fermer), il faudra gérer le ruissellement des eaux contaminées.

Selon « SystExt 2023 », il n'existe toujours pas de mine « durable » ou « responsable ». Les entreprises minières n'ont aucun intérêt à ce que les réglementations soient contraignantes. Elles font donc tout leur possible pour les entraver ou les contourner : lobbying, désinformations, pratiques illégales, communications trompeuses ou mensongères.

51 *Véhicule propre, changer de voiture pour changer le monde* de C. Izoard, p 219 de *Greenwashing manuel pour dépolluer le débat public*, éditions anthropocène Seuil

52 *Véhicule propre, changer de voiture pour changer le monde* de C. Izoard, p 219 de *Greenwashing manuel pour dépolluer le débat public*, éditions anthropocène Seuil

53 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party, 10/09/23

54 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

55 *La mine de Glomel : permis de polluer*, www.radiofrance.fr/franceculture, 30/11/2024

Il suffit qu'une société minière rende publique des informations de base qui auraient dû l'être depuis longtemps ou qu'elle se conforme aux lois du pays dans lequel elle est implantée ou encore respecte les droits humains, pour que qu'elle se voit décerner des labels de responsabilité sociale et environnementale ! Ainsi le qualificatif de mine « responsable » est complètement dévoyé et repose sur des normes ridiculement contraignantes.

Le concept de mine responsable est une création des organes de communication des entreprises extractivistes ou de celles qui en dépendent.

Pour leurs voitures électriques, les constructeurs Renault et BMW prétendent acheter du cobalt éthique. Dans la mine marocaine dans laquelle ce dernier est extrait, les mineurs rapportent des conditions de travail catastrophiques pour leurs droits et leur santé. Les constructeurs ne sont jamais allés faire d'audit dans les sites miniers qui les approvisionnent.⁵⁶ Lorsqu'on interroge les groupes automobiles sur ces faits, leurs services communication répondent que la production de cobalt avait été certifiée « selon les standards de la Responsible Minerals Initiative (RMI), par les évaluations d'EcoVadis et que l'entreprise minière marocaine (managem) qui exploite le site était membre de l'alliance pour le cobalt équitable ». Mais la RMI ne mène aucun audit sur les sites miniers. Elle diligente seulement des observateur-ices dans des fonderies, à l'étape suivante de la production et uniquement pour examiner trois types de problèmes bien précis : le travail des enfants, le financement des conflits armés par les métaux et la corruption. Quant à EcoVadis, il s'agit d'une entreprise française spécialisée dans l'évaluation des pratiques des entreprises auxquelles elle attribue des notes. Mais là également, les équipes de l'entreprise ne se rendent pas sur place. Elles travaillent seulement à partir de données fournies par l'exploitant et des informations disponibles sur internet. Et enfin, l'alliance pour le cobalt éthique est une organisation financée par des entreprises minières ou des entreprises consommatrices de cobalt. Elle indique que ce n'est pas dans ses attributions d'enquêter sur les pratiques des entreprises membres de l'alliance et n'a donc jamais mené d'audit sur les mines de Managem.⁵⁷

De l'autre côté de la Méditerranée, à Rio Tinto, Atalaya Mining met en avant son système en circuit fermé visant à économiser la ressource en eau. Mais sans en faire une grande publicité, l'entreprise prélève aussi dans deux barrages l'équivalent de la consommation 133 000 habitant-es par an.

A quelques kilomètres de Rio Tinto, la mine de cuivre de Cobre Las Cruces est considérée comme pionnière de la mine durable et reçoit à ce titre le soutien de la commission européenne. Pourtant l'exploitation du gisement a pollué à l'arsenic l'aquifère qui alimente Séville. En 2016 et 2021, l'entreprise a été condamnée à payer plusieurs millions d'euros d'amende pour contamination et prélèvement illégal d'eau souterraine. Cela n'a pas empêché l'exploitant d'obtenir quelques temps plus tard le droit d'agrandir le site minier et de prélever jusqu'à 6 milliards de litres par an dans le même aquifère en présentant le projet comme un « projet d'intérêt public majeur » approuvé par le gouvernement régional d'Andalousie.

Le 6^{ème} groupe minier de la planète, Anglo American, membre fondateur d'un des labels de « mine responsable » (Irma) les plus exigeant, siège au conseil d'administration de ce système de certification aux côtés de représentant-es d'ONG pour s'assurer que « *la mine responsable soit le moteur d'un monde zéro carbone* ». Pourtant cette société est accusée d'assécher des territoires entiers. Comme au Chili où l'exploitation de la mine de cuivre d'El soldado a vidé les aquifères, détruit l'agriculture paysanne, contaminée aux métaux toxiques l'eau du robinet.⁵⁸

Il en est de même pour les entreprises minières qualifiant leurs sites de production de « responsables » sous prétexte qu'ils fonctionneraient aux énergies renouvelables. La plupart du

56 *On est en train d'enfourer la crise climatique et écologique au fond des mines*, www.blast-info.fr, 19/02/2024

57 *La ruée minière au XXI^{ème} siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

58 *La ruée minière au XXI^{ème} siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

temps, les panneaux solaires annoncés dans la communication de l'exploitant ne sont pas installés. Et quand ils le sont, ils servent à alimenter la cantine et les sanitaires.

Le développement de l'extractivisme serait indispensable aux besoins nécessaires pour une transitions énergétiques.

L'impératif d'extraire des métaux pour la transition coïncide avec le retour de la question des matières premières sur la scène publique, dans un contexte où les puissances occidentales ont perdu leur hégémonie. Au moment où elles peuvent de moins en moins s'approvisionner à bas coût dans de lointains pays, leurs besoins ont été réenchantés par la nécessité en apparence impérieuse d'extraire des métaux pour sauver la planète. Cela correspond à l'histoire même du capitalisme : celle d'un système extractiviste avec un rapport singulier à la production d'objets fondé sur la mine et son corollaire, la conquête. Cette entreprise d'accumulation et d'artificialisation du monde a été justifiée successivement par les idéologies du Salut, de la civilisation, du progrès, du développement. La transition n'en serait-elle pas la nouvelle justification pour extraire davantage ?⁵⁹

Les systèmes énergétiques sont en partie planifiés par les états en fonction des objectifs qu'ils se fixent. Les hypothèses retenues sont contestables car il s'agit de projections capitalistes donc consuméristes. Pour atteindre les objectifs climatiques, les scénarios de transition des gouvernements et des entreprises reposent sur l'électrification des usages. Ainsi, un rapport de l'ADEME indique que dans des scénarios de décarbonation qui respectent les objectifs climatiques, les voitures électriques pourraient atteindre 71% des véhicules en usage dans le monde en 2050. Cela nécessiterait la construction de 1,42 milliard de véhicules électriques en 25 ans (sans compter ceux qui seront remplacés). Sachant qu'aujourd'hui, il n'y en a que 26 millions dans le monde (soit 2% des véhicules actuels), les scénarios imposés ne sont pas crédibles et sont néfastes pour la lutte contre le changement climatique de part les volumes de matières premières nécessaires pour atteindre de tels objectifs.

Certains scénarios de transition prévoient un fort développement de centrales à batteries pour éviter des pannes de réseau. Leur besoin en lithium serait beaucoup moins important que celui nécessaire pour électrifier le parc automobile. Ainsi, si le développement de centrales à batteries pour la transition énergétique accroîtrait probablement la demande mondiale de lithium, c'est sans commune mesure avec l'augmentation colossale que générerait le remplacement des véhicules thermiques. Dans ce cas l'ouverture de nouvelles mines de lithium ne se justifierait pas.⁶⁰

Aucune de ces projections n'est une fatalité, parce qu'elles résultent de choix politiques. Certes il n'existe aucun scénario de transition énergétique assumé comme décroissant et les mesures de sobriété sont rarement prises au sérieux dans les rapports gouvernementaux. Mais par exemple, le scénario pour 2050 de l'association Négawatt ne projette qu'une augmentation de 54% de la demande de lithium française. C'est le cas parce que les auteurs ne cherchent pas à électrifier l'intégralité des véhicules et adoptent de nombreuses mesures pour réduire la place de la voiture dans les mobilités et pour réduire le nombre de km parcourus par personne. Pour rappel, la batterie d'un vélo électrique contient 50 g de lithium alors qu'il en faut en moyenne 10 kg dans celle d'un SUV.⁶¹

Le recyclage fait par exemple partie des options que les sociétés minières écartent très rapidement. Ainsi, il est établi et mis en avant par Imérys que le recyclage du lithium ne pourrait venir qu'en complément de l'extraction (rendant donc cette dernière indispensable). Les causes seraient un trop faible taux de recyclage, une augmentation importante des besoins et un coût plus

59 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

60 *Comprendre le marché mondial du lithium, faire front contre la bagnole*, www.strike.party, 04/02/2024

61 *Dans l'Allier, un projet d'exploitation d'une mine de lithium divise*, www.radiofrance.fr/franceculture, 27/04/2024

élevé du lithium recyclé pour une qualité insuffisante. Pourtant selon le rapport de l'institut français des relations internationales de mars 2020, le recyclage des batteries pourraient permettre à la France et à l'UE d'atteindre un niveau très significatif d'autosuffisance à long terme. Cela est confirmé par les scientifiques de Carbone 4 qui nous apprennent que les batteries Li-ion sont recyclables, actuellement à hauteur de 50% par pyrométallurgie (en masse), et potentiellement jusqu'à 80-90% avec de nouveaux procédés hydrométallurgiques et mécaniques. Pour autant, recyclable ne veut pas dire recyclé, et actuellement moins de 5% des batteries Li-ion en fin de vie le sont.⁶² Il est ainsi clair que tant que le recyclage ne sera pas assez rentable, Imérys et les autres industries minières feront le choix de la destruction d'écosystèmes par l'implantation de mines plutôt que celui de la préservation de l'environnement par la réutilisation des matériaux déjà extraits.

Les scénarios et projections de transition énergétique avancés par les autorités publiques sont étrangement en adéquation avec celles des industries minières. Ce n'est pas le fait du hasard. Cela s'explique par une ingérence colossale des lobbies miniers aux sein des pouvoirs publics. Depuis que la Commission européenne a commencé à rendre public ses rendez-vous de lobbying au plus haut niveau en décembre 2014, les entreprises minières, les entreprises utilisatrices de métaux et de minéraux et leurs groupes de pression ont eu près de 1 000 rendez-vous de lobbying avec les commissaires, leurs cabinets et les directeurs généraux de la Commission – soit environ deux réunions par semaine. Ces mêmes acteur-ices ont également dépensé plus de 21 millions d'euros par an en lobbying et ont organisé de nombreux événements sponsorisés. Et ces efforts ont été couronnés de succès puisque de nombreuses demandes de l'industrie minière ont été prises en compte dans la loi européenne sur les matières premières critiques (Critical Raw Materials Act, ou CRMA). Comme en témoignent les Amis de la Terre Europe, en juillet 2023 : « *La proposition de loi sur les matières premières critiques présentée par la Commission en mars 2023 reflète de manière inquiétante la liste de vœux de l'industrie.* » Ou encore Eramet (entreprise minière française) dans un courriel envoyé au cabinet du vice-président Šeřčovič en avril 2023 : « *Au sujet du CRMA, nous avons œuvré pour rendre la propositions de la Commission européenne encore plus ambitieuse qu'elle n'est actuellement, avec les autorités françaises et certains eurodéputés.* »

Les multinationales ont également soutenu le CRMA par l'intermédiaire de leurs fédérations patronales nationales et européennes. Les grandes entreprises françaises, par exemple, ont écrit à la présidence suédoise du Conseil en novembre 2022 qu'elles se félicitaient de l'annonce d'une loi sur les matières premières critiques et qu'elles soutiendraient son développement au cours de la présidence suédoise. Le lobby patronal paneuropéen BusinessEurope a également salué le CRMA et ses objectifs visant à soutenir « *les transitions verte et numérique ainsi que les capacités de défense* »

Parfois même, les entreprises n'ont pas eu besoin de faire beaucoup de lobbying pour faire prévaloir leurs intérêts. Elles avaient des alliés acquis à leur cause à l'intérieur même des institutions. « *Nous sommes "la voix de l'industrie de la défense" au sein de la Commission pour souligner les besoins de l'industrie de la défense et s'assurer que la loi sur les matières premières critiques ne se limite pas à des considérations économiques et écologiques, bien qu'elles soient très importantes, mais que nous devons également prendre en compte la dimension de la sécurité.* » déclarait Christina Wilen, la directrice générale de la Commission responsable de la politique de l'UE en matière d'industrie de défense et d'espace en septembre 2023.⁶³

62 *Les idées reçues sur la voiture électrique*, <https://www.carbone4.com>, 22/02/2022

63 *Du sang sur le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

L'ouverture de mines sur le territoire français permettrait de garantir la souveraineté nationale.

Il s'agit d'un leurre car il est géologiquement impossible qu'on puisse imaginer extraire du sous-sol métropolitain l'entièreté des ressources en hydrocarbures, minerais et métaux nécessaires aux industries françaises. Il y a à ce titre un décalage entre notre consommation en substances énergétiques et non-énergétiques, et notre capacité d'extraction et de production de ces substances. Les Européens sont ainsi parmi les plus gros consommateurs mondiaux de ces différentes substances : autant que les Américains, deux fois plus que les Chinois, vingt fois plus que les Africains.⁶⁴

Ainsi, la diversité des métaux nécessaire pour réaliser ce qui est nommée « la transition énergétique et technologique » est trop importante pour qu'un seul pays dispose des ressources nécessaires pour tout extraire localement. La dépendance à d'autres états est obligatoire. C'est pour cela qu'en octobre 2023, la France a signé [un accord de coopération bilatéral avec le Canada](#), puis une déclaration d'intention avec le Québec sur les métaux critiques indispensables à la transition énergétique et numérique. « *Plusieurs projets au Canada intéressent beaucoup les industriels français et européens* », a déclaré Benjamin Gallezot, délégué interministériel à l'approvisionnement en minerais et métaux stratégiques.⁶⁵

Quand bien même les objectifs de la loi européenne de sécurisation de l'approvisionnement en métaux critiques seraient atteints, cela représenterait 10 % des besoins extraits en Europe. Donc la relance minière européenne désirée par ces politiques ne satisfera jamais les besoins de l'industrie.⁶⁶

L'implantation des sites de production et de transformation des métaux rares en Europe n'est pas une garantie de souveraineté. Selon un rapport du centre d'études prospectives et d'informations internationales publié en octobre 2024, plus de la moitié de la production européenne est rattachée à des entreprises sud-Coréennes ou chinoises. Des entreprises américaines (Tesla, Microvast) sont présentes sur le sol européen, portant à plus de 60 % la part de la production imputable à des entreprises extra-européennes indique le rapport.⁶⁷ Alors que le discours sur la souveraineté a rarement été aussi médiatisé, « la transition » est pourtant aujourd'hui largement déléguée par l'État aux opérateurs privés. A l'heure où les gouvernements successifs vantent le retour d'une « politique industrielle » pilotée par l'Etat, mais aussi d'une « planification écologique » : comment ce pilotage et cette planification peuvent-ils être assurés avec cohérence quand les budgets des pouvoirs publics et le nombre de fonctionnaires ne cessent d'être mis sous pression ?

En France, les effets négatifs de l'industrie minière seraient atténués du fait d'une législation plus protectrice.

L'État français nie ou cache très régulièrement les problèmes de santé publique dus aux industries (exemple : zone industrielle de Fos-sur-Mer). Il y a donc toutes les raisons de penser que cela se reproduira avec la mine d'Echassières.

Il existe déjà des exploitations minières en France qui permettent de constater à quel point la législation française et les gouvernant-es censé-es faire respecter les lois ne sont en rien des garanties voire peuvent être complices en dissimulant des pollutions minières.

64 OCDE 2019

65 *Au Canada, « la mine est un instrument de torture coloniale*, www.mediapart.fr, 06/01/2025

66 *Dans l'Allier, un projet d'exploitation d'une mine de lithium divise*, www.radiofrance.fr/franceculture, 27/04/2024

67 *Dans l'Allier le lithium mine la transition*, Politis n°1844, 09/01/2025

Le média Reporterre s'est procuré la liste officielle des sites « *susceptibles de présenter un risque significatif pour l'environnement et la santé* ». Dans cette liste sont notamment identifiés les digues de résidus et les dépôts « *potentiellement instables susceptibles de présenter un risque pour l'environnement immédiat* », c'est-à-dire susceptibles de rompre ou de s'effondrer, provoquant des coulées de boues toxiques. Or on constate que 15 secteurs répondant à ces critères, donc particulièrement pollués, ne figurent pas dans le document qui tient lieu d'inventaire sur le site du ministère de la Transition écologique. Pourquoi ? Le ministère a répondu évasivement que « *des études complémentaires [étaient] en cours* ». Dans le Lot, les anciennes mines de plomb et de zinc exploitées entre Planioles et Figeac ont parsemé la zone de déchets miniers. Géoderis y constate que dans 20 foyers, la pollution est trop importante pour que leurs habitants puissent pratiquer le jardinage, les jeux en extérieur ou la baignade. Pour autant, le ministère n'a jamais jugé utile de le faire savoir.⁶⁸

On peut également se référer au reportage publié sur le site Reporterre sur la mine de Glomel.⁶⁹ Dans celui-ci, on apprend que les études révèlent que cette mine contamine l'environnement aux métaux toxiques et que depuis son ouverture les cas de cancer ont augmenté. L'État a pourtant décidé de prolonger son exploitation de 20 ans ! On y apprend également que l'ARS ne protège pas correctement les habitant-es du territoire. Quand on demande à l'agence les analyses de l'eau en aval de la mine, elle répond qu'il n'existe pas de surveillance sanitaire sur ce point-là exclusivement. Cette absence de surveillance des autorités publiques, avant que l'eau rejetée par l'exploitant ne soit mélangée à la station de traitement, permet aux contaminants de la mine de passer inaperçus.

Le projet de mine d'Echassières n'échappe pas à la complaisance des autorités publiques à l'égard de l'industrie minière. En 2021, le permis d'exploration d'Imerys a été renouvelé par Agnès Pannier-Runacher, (à l'époque ministre déléguée à l'industrie) malgré la publication du rapport de Geoderis, indiquant que le secteur où Imerys explore actuellement les sous-sols est classé « E », le plus haut niveau de pollution minière du pays. Le maire de Nades, une commune proche de la mine a déclaré à des journalistes : « *Nous avons été prévenus des pollutions, mais la préfecture ne nous a jamais demandé d'avertir la population* ». « *De toute façon, personne ne vit là* », expédie le cabinet de la préfète, Pascale Trimbach, quand des explications lui sont demandées. Les quelque 2 000 habitants d'Echassières, de Nades et des villages limitrophes apprécieront. Depuis 2021, l'entreprise échappe à toute enquête indépendante. Pourtant avant toute campagne de forage, la réglementation impose la réalisation d'une étude pour évaluer l'impact du projet. Mais à trois reprises, en 2021, 2022 et 2023, Imerys en a été dispensé par la préfecture et son service chargé de l'environnement : la DREAL. Certes, l'entreprise a réalisé son propre rapport, mais celui-ci, publié en janvier 2023, n'a pas pris en compte les pollutions pré-existantes.⁷⁰

En juillet 2024 le gouvernement a simplifié les procédures liées au code minier et a reconnu le projet EMILI « *intérêt national majeur* » par décret (avant même la fin des réunion de la Commission Nationale du Débat Public) permettant ainsi des dérogations d'obligations comme celle de protection d'espèces protégées, zéro artificialisation des sols...

La législation française ne garantit pas plus de démocratie dans les choix d'exploitation des sols ou de protection environnementale pour les zones impactées. En Bretagne, malgré le vote des quatre conseils municipaux contre le projet de mine dans le Morbihan, ce dernier continue d'avancer. Dans le code minier actuel, les communes n'ont pas de place dans le choix des décisions d'exploitation. Même si le code minier a été réformé, il ne l'a été qu'à la marge par la loi industrie

68 *La liste des sites miniers empoisonnés que l'État dissimule*, www.reporterre.net, 04/06/2022

69 *Une immense mine pollue la Bretagne, l'État ferme les yeux*, www.reporterre.net, 22/11/2024

70 *Mine de lithium dans l'Allier : le rapport qui dévoile une bombe toxique*, <https://disclose.ngo/fr>, 23/11/2023

verte. Le secteur minier a des standards tellement bas qui maltraitent tellement l'environnement que dès l'instant où on fait un petit effort, on devient vite une mine dite « responsable ».

La législation est également à questionner quant il s'agit de permettre aux populations concernées par un projet minier de prendre connaissance de ses impacts. Lors de la consultation publique pour la phase pilote d'Emili, le dossier de 3 400 pages n'a pu être consulté par le public que dans 10 mairies sur les 177 communes qui constituent les 5 intercommunalités proches des deux sites. Les commissaires enquêteur-ices n'ont été présent-es que dans 6 d'entre elles sur très peu de créneaux placés uniquement à des horaires standards de travail. Ce dossier était consultable pour une durée de 32 jours. Ce qui laisse peu de temps pour lire, analyser, puis s'exprimer sur un document de plus de 3 000 pages. Pour y remédier, plusieurs associations ont demandé une prolongation de l'enquête. Cela ne leur a jamais été accordé. Il y a donc eu une volonté notoire de restreindre cette consultation du public. En juillet 2024, l'obstruction démocratique de la part des autorités publiques avait déjà eu lieu. Une association avait demandé à la préfecture et à Iméryms d'obtenir une copie du dossier déposé par Iméryms comme l'y autorise le code de l'environnement. Face au refus de la préfète de l'époque, il aura fallu un rappel, puis une mise en demeure et enfin la saisie de la commission d'accès aux documents administratifs pour obtenir le document.

La gestion de l'après-mine par l'administration pose tout autant problème sur le territoire français qu'ailleurs. Le maire de Salsigne (Aude) attend toujours que l'État s'occupe de la dépollution de la mine d'or dont l'exploitation a été stoppée de 2004. Le maire de Cabasse sur Issole (Var) n'a pas fini de gérer l'après-mine malgré l'arrêt de l'exploitation en 1990. L'ARS ou la DRIL bloquent des projets de reconversion pour des raisons de santé publique. N'est-ce pas surprenant que dans le même temps l'État interpelle les mairies pour relancer les mines !⁷¹

Entre 2006 et 2013, des ingénieurs de Géodéris (bureau d'expertise financé par le ministère de la Transition écologique) ont consulté les archives disponibles sur les anciennes mines françaises et sélectionné 2 109 dépôts de déchets potentiellement polluants ou instables. Ils ont ensuite arpenté ces collines de stériles et de résidus parfois bourrés de métaux toxiques que les riverain-es, faute d'information, considéraient comme des reliefs naturels, et qui servent de terrain de motocross ou de football, d'aires de pique-nique ou de potagers collectifs. À cette occasion, des familles ont appris que leur habitation était située sur des dépôts miniers, et que les enfants, dans le jardin, jouaient avec de la terre contenant du plomb et de l'arsenic. Une trentaine d'études complémentaires ont été lancées sur des sites particulièrement préoccupants. D'après négociations ont démarré entre les préfectures, les collectivités et les victimes de pollution. Certains propriétaires ont poursuivi l'État en justice pour obtenir réparation. Mais le public n'en a rien su, ou presque. Des particuliers ont sollicité plusieurs fois l'administration pour accéder à l'inventaire complet de Géodéris, sans succès.⁷²

Nous connaissons depuis bien longtemps les conséquences de l'extractivisme sur le territoire Français. Nous savons que la France ne sait pas plus qu'un autre pays gérer l'après mine. On en a déjà fait l'expérience car de 1700 à 1899, il y a eu 5 600 mines en France. Il n'existe aucune solution de traitement des pollutions minières et de gestion des eaux et déchets. Au mieux, on les confine.⁷³

Il en est de même sur l'ensemble du continent européen. Contrairement à ce qu'affirme le parlement européen, l'union européenne n'applique pas les normes environnementales et sociales les plus strictes au monde. Le projet de mine de cuivre de Touro en Galice prévoit la construction

71 *La possible réouverture de mines en France sème la zizanie*, www.latribune.fr, 26/11/2024

72 *La liste des sites miniers empoisonnés que l'État dissimule*, www.reporterre.net, 04/06/2022

73 *On est en train d'enfouir la crise climatique et écologique au fond des mines*, www.blast-info.fr, 19/02/2024

d'un parc à résidus haut de 81 mètres situé à moins de 200 m d'une falaise donnant sur un village. Au Brésil, en Équateur ou en Chine ce serait illégal. C'est également le cas du projet de mine de lithium de Barroso au Portugal. La digue du parc à résidus est progressivement remblayées vers l'amont. Cette méthode est interdite dans quatre pays d'Amérique Latine. Alors cessons de croire les pays occidentaux plus « civilisés » et « soucieux de l'environnement » que le reste du monde. Nous n'avons pas de quoi être plus rassurés que ce soit dans la gestion des sites miniers que dans les normes de protection mise en place par les institutions.

Partout dans le monde, les exigences environnementales sont abaissées pour permettre le développement des projets miniers. Entre 1980 et 2000, au moins 70 pays ont modifiés leurs codes miniers sous la pression de la banque mondiale. Entre 2015 et 2018, l'Union Européenne a financé un projet nommé Minatura 2000 visant à améliorer la protection, non pas de la biodiversité, mais des gisements d'intérêts publics. L'objectif était d'éviter qu'une réglementation trop stricte empêche de les exploiter. Cette initiative a été poursuivie de 2018 à 2022 (programme Safemin).⁷⁴

L'exploitation de mines serait rentable et constituerait un investissement sûr.

L'augmentation rapide de la demande en lithium rend son prix difficilement prévisible. De plus d'après les projections de nombreux économistes et chercheur-euses, la production d'énergie et de matériel électronique vont baisser drastiquement soit à cause de la mise en place de politiques de sobriété ou de récession soit du fait de l'augmentation des coûts des métaux et de leur rareté.⁷⁵

Concernant le projet EMILI, la promesse d'Iméry's de produire 34 000 tonnes par an d'hydroxyde de lithium est une projection. Les 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium correspondent vraisemblablement à un potentiel maximum de production. Or, une mine ne fonctionne jamais, de surcroît pendant 25 ans voire 50 ans, à son potentiel maximum de production. Car les objectifs d'extraction, dans une mine, dépendent à moyen et long-terme des fluctuations des prix, et les programmations sont dépendantes de la compétition internationale. Cette promesse de production record, telle qu'elle est mise en récit dans la communication de l'entreprise, ne mentionne évidemment jamais la dynamique structurellement volatile des marchés des matières premières. Qu'il s'agisse des profits générés par les opérations minières, et même de la rentabilité même des industries minières, celles-ci varient constamment et de surcroît souvent de manière brutale. La volatilité des prix du lithium pourrait fragiliser les nouveaux entrants sur le marché et, le secteur va certainement assister à des mouvements de fusions-acquisitions entre les firmes⁷⁶.

Les marchés internationaux des matières premières fluctuent en permanence. Les variations de rentabilité qu'ils entraînent, soulignent la fragilité d'un développement local réduit à celui d'une mine. Ces variations diffèrent en temporalité et en « nature ». Les prix des métaux varient d'abord à long-terme (> 10 ans), principalement sous l'influence de l'innovation technologique ; à moyen-terme (~2-3 ans) selon les variations de l'offre et de la demande ; à court-terme (< 1 an) sous l'influence de conflits sociaux et d'évolutions politiques ou réglementaires ; et à très court-terme sous l'influence de la spéculation financière. C'est pourquoi une opération minière n'est rentable que sur du long-terme, et une industrie minière n'est rentable qu'à condition de détenir un portefeuille d'opérations minières étendu, diversifié, et réparti géographiquement, si possible sur plusieurs « régions » à l'échelle de la planète – ce qui permet au passage de déconstruire, de nouveau, le récit de la « relocalisation minière » comme réduction de l'extractivisme mondial. Enfin, la rentabilité d'une infrastructure productive minière dépend de l'intensité de la concurrence :

74 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

75 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party, 10/09/23

76 <https://www.connaissancedesenergies.org/questions-et-reponses-energies/lithium-ou-en-est-la-france-dans-la-course-mondiale-lapprovisionnement>

plus le nombre de concurrents de qualité équivalente à supérieure est élevé, plus la production est mise en compétition et donc fragilisée par la qualité des flux concurrents. Et c'est le cas précisément aujourd'hui pour le lithium.

En effet, les cours du lithium ont considérablement varié ces dix dernières années. Le prix moyen du carbonate de lithium a été multiplié par 14 entre 2020 et 2022 puis était divisé par deux dès mars 2023, jusqu'à subir une chute de 82% en décembre 2023. Les prix de l'hydroxyde de lithium varient également beaucoup : en Chine les cours sont passés d'environ 81 500 dollars la tonne en janvier 2023 à environ 22 500 dollars la tonne en novembre 2023, selon les données de l'Institut américain d'études géologiques (United States Geological Survey/USGS) compilées par EcoFin. Dans une note de recherche publiée le 5 mars 2024, Goldman Sachs a indiqué que les prix du lithium devraient enregistrer une baisse de 25% en 2025. Goldman Sachs estime que les cours du lithium pourraient atteindre un niveau très bas. Si la baisse des prix du lithium est favorable aux marges des constructeurs automobiles, elle ne l'est pas pour les marges des firmes de l'extraction. Rien ne dit que les courbes exponentielles de production et de consommation de lithium promises seront toujours d'actualité dans 50 ans. Non seulement plus l'exploitation souterraine avance dans le temps, plus celle-ci est profonde ; et plus une mine est profonde, plus les surcoûts d'exploitation apparaissent : sur le plan énergétique, mais aussi en consommation d'eau. Et de surcroît, une telle production n'est jamais à l'abri de ruptures technologiques (passage à l'échelle des expérimentations de batteries sans lithium, par exemple), ou de ruptures géopolitico-économiques (à l'image du choc des années 1970, ou de la guerre commerciale USA-Chine) qui viendraient *de facto* réduire la rentabilité et donc la production du site de Beauvoir, à l'Echassières.

Variations des cours mondiaux du carbonate de lithium



Source : Agence EcoFin (2024)⁷⁷

⁷⁷ <https://www.agenceecofin.com/mines/2604-118191-la-baisse-des-prix-du-lithium-refroidit-les-espoirs-du-secteur-en-afrique-rapport>

Et puis lorsque que l'on parle de rentabilité, on oublie souvent d'évoquer le coût de l'après-mine. Aux Etats-Unis, on dénombre 500 000 mines abandonnées. Le coût de leur gestion est estimé à 54 milliards de dollars.⁷⁸ En France, le passif minier est aggravé par l'exploitation de l'uranium. Il existe plus de soixante-dix sites pollués par la radioactivité à cause de mauvaises gestions historiques, (250 000 à 300 000 m³ de déchets stockés in situ dans le cadre d'une gestion historique). Pour tenter de sécuriser les anciennes mines d'uranium, Orano (anciennement Areva, détenu par l'État à 80 %) dépense chaque année 10 millions d'euros. Quant à la gestion des anciennes extractions de charbon et de métaux, elle revient à l'État, responsable de la réparation des dégâts miniers dès lors que l'exploitant a disparu. Il y consacre chaque année 40 millions d'euros. Mais pour Laura Verdier, ingénieure et consultante en sols pollués, « *c'est évidemment très insuffisant. On devrait parler en milliards d'euros. Pour dépolluer ne serait-ce qu'une tache de fioul, ça coûte déjà des milliers d'euros. Les déchets miniers sont des montagnes. Comment voulez-vous réhabiliter une montagne ?* » Un « *enjeu financier colossal* » qui explique la stratégie de l'État face aux victimes de pollutions minières, ballottées dans les rouages de l'administration et confrontées à un stupéfiant déni de responsabilité.⁷⁹ Peut-on alors vraiment considérer l'exploitation des mines comme un investissement rentable ? Pour l'exploitant, sûrement. Pour la collectivité, beaucoup moins !

Mieux vaut une mine en France qu'en Afrique ou en Amérique de Sud.

Il n'y a pas de vase communicant dans l'exploitation minière. Il y a une accumulation. Lorsqu'une mine s'ouvre en Europe, aucune mine ne se ferme dans le reste du monde. L'industrie minière a pour seule ambition de générer un maximum de profits. Tant qu'un gisement est exploitable, peu importe si un autre s'ouvre ailleurs quant bien même ce dernier serait plus « responsable », l'extraction se poursuit jusqu'à l'épuisement du site ou la fin de sa rentabilité. Bien au contraire, la fabrication des objets de consommation tels que les batteries nécessitent l'assemblage de nombreux métaux. L'accroissement de la production de l'un de ces métaux entraîne l'augmentation de la demande et donc de la production des autres métaux complémentaires. Ainsi une production plus importante de lithium en France demande une production plus conséquente de cobalt et de cuivre au Congo ou au Chili.

C'est dans ce but que la commission européenne prévoit de financer des projets miniers à travers la planète via le global gateway, un fond d'investissement de 300 milliards d'euros. Les accords se sont multipliés entre la commission et le Canada, le Kazakhstan, le Chili, l'Uruguay, le Mexique, l'Argentine, la Colombie, le Groenland et l'Ukraine. Ainsi ce qui est présenté comme une substitution n'est en réalité qu'une addition.⁸⁰

En Europe ou sur un autre continent, les populations locales sont victimes de la même politique impérialiste. Dès lors que les puissances industrielles européennes du centre ne sont plus sûres de couvrir leurs besoins en accédant aux ressources de leurs zones d'influence internationales, elles reproduisent cette volonté de domination et d'exploitation au sein du territoire. Ce rapport impérial se reproduit entre le pouvoir économique urbain et les territoires ruraux considérés comme des zones de ressources pour le marché : entre l'industrie automobile française et des communes rurales de Bretagne ou du Massif central où se trouvent les gisements de lithium. Il s'agit encore d'un échange écologique inégal : les contraintes sanitaires et environnementales pour les territoires à proximité des mines et les profits engendrés par l'exploitation pour les centres économiques. L'aura de justice sociale de la mine relocalisée est fictive. Irait-on exploiter des gisements à Megève ou à Neuilly ? À l'heure où la domination de l'Occident sur le monde n'est plus assurée, où ça sphère d'influence se rétrécit, l'Europe promet de reconduire les logiques impériales à

78 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, Editions du Seuil

79 *La liste des sites miniers empoisonnés que l'État dissimule*, www.reporterre.net, 04/06/2022

80 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

l'intérieur du continent, en créant des zones de sacrifice là où le rapport de force avec les populations le permet.

Loin de garantir l'ouverture de mine à haute qualité environnementale, la relance minière en Europe pourrait s'accompagner d'un abaissement général des mesures de protection, seule possibilité au demeurant pour créer des sites miniers compétitifs à l'échelle internationale. Mettre en avant la décarbonation justifie pour les états européens de se donner les moyens de rendre acceptable ce qui ne l'était pas.⁸¹

Réfléchir à la justice écologique nécessite de se pencher sur les finalités. En quoi consiste cette ruée vers les métaux de la transition ? S'agit-il de disposer de quelques tonnes de métaux pour produire des cellules photovoltaïques, des rotors d'éoliennes et des batteries de véhicules ultralégers afin d'alimenter une production drastiquement revue à la baisse ? S'agit-il de répondre de manière locale à des usages modestes qui feraient l'objet d'un large consensus parmi les populations ? Il n'en est malheureusement rien. La transition énergéto-métallique est tout autre. Il s'agit d'un vaste projet industriel visant à assurer la croissance des entreprises européennes et à soutenir les besoins énergétiques actuels dans leur démesure. Cessons de croire à la fable de la mine relocalisée qui permettrait de libérer les pays du sud. Pour nous confronter à notre dette environnementale à l'égard du reste du monde, il faudrait plutôt contester les projets industriels de nos classes dirigeantes et de nos entreprises dont les besoins en métaux contribuent largement à cette ruée minière mondiale.⁸²

Les nouvelles technologies peuvent être une solution pour faire face à la crise climatique

L'industrie minière fait partie, tout comme celle du nucléaire, de ce que André Gorz qualifiait de « technologies-verrous » en opposition aux « technologies ouvertes ». Ces dernières sont les technologies de communication, de coopérations, de promotion des échanges avec autrui. Par opposition les technologies-verrous sont des technologies qui divisent les personnes, qui esclavagisent les utilisateur-ices, qui monopolisent les fournitures de produits et de services. L'essence même des technologies-verrous ne se prête à pas une gestion démocratique et demande des politiques centralisées et directives. Une technologie donnée (l'extractivisme) s'associe à une forme politique particulière (la capitalisme productiviste). Dans le contexte des changements climatiques, ces technologies, telles que la géo-ingénierie, nient la démocratie. C'est un processus irréversible qui transforme la Terre dans son ensemble. Alors avant de nous engager sur la voie de la croissance économique à tout prix et d'être obligés de dépendre de ces modifications irrévocables de la planète, est-ce qu'on ne doit pas se poser un instant et se demander si c'est vraiment cela que nous voulons ? Est-ce que nous ne pourrions pas envisager d'autres solutions plus démocratiques ?

N'oublions pas que la crise climatique est l'ultime crise globale mais nos imaginations pour sortir de cette crise sont capturées par la technologie. Où que nous soyons dans le monde, on ne cesse de nous parler de nouvelles technologies (batterie au lithium par exemple) qui nous annoncent des futurs merveilleux et auparavant inimaginables au point qu'on parle même de révolutions technologiques. Pour développer ces technologies « utiles », on privilégie les investissements en terme d'impôts et de force de travail et on réduit ceux sur les sciences humaines, considérés comme « inutiles ». Mais ces technologies apparemment merveilleuses que nous apportent l'écomodernisme et la géo-ingénierie ne nous promettent qu'une chose : un futur où nous continuons de brûler des combustibles fossiles, de piller la Terre pour vivre au quotidien, comme si rien n'avait changé. Les merveilles qu'apportent ces technologies de rêve ne font que dissimuler le vrai problème qu'est l'absurdité que constitue la poursuite du statu quo. Et ces possibilités futures nous font tourner le dos à ce qui est possible maintenant. La technologie elle-même est devenue une

81 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

82 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

idéologie qui cache l'absurdité du système actuel. En d'autres termes, face à la crise, la technologie supprime, élimine la possibilité de faire naître des styles de vie totalement différents, de créer une société décarbonée. Une crise devrait normalement nous permettre de réfléchir à nos actions passées et d'imaginer des futurs différents. Nous faisons le contraire avec l'exploitation minière. Nous sommes dépouillés de notre imaginaire, de notre créativité par la technologie monopolisée par les experts.⁸³

Le prisme purement techniciste fait opportunément oublier à quel point c'est à la fois d'un imaginaire et d'un système de vie fondés sur la surmobilité dont il faut sortir. Ce qui suppose par exemple de relocaliser commerces et services administratifs dans les centres-ville et les villages, de cesser de bétonner les territoires et d'éloigner les espaces verts ou sauvages, pour ne plus alimenter ce furieux besoin « d'évasion » qui se traduit par des séjours aux quatre coins du pays ou du monde. Pour peu que les routes et la réglementation soient adaptées et le matériel subventionné, les trajets courts ou moyens pourraient largement s'appuyer sur la famille des cycles et de mobilités légères. Même à la campagne, équipée d'une petite batterie (0,3 kg de lithium, contre 15 kg dans une Tesla) pour monter les côtes, le vélo pourrait être plus utilisé. Rien n'a jamais été fait pour tirer profit de l'inventivité déployée dans le secteur des véhicules légers comme les vélomobiles (vélo-voitures entourés d'un habitacle aérodynamique, avec ou sans batterie, permettant de rouler jusqu'à 90 km/h) qui pourraient constituer dans bien des cas une alternative à la voiture.⁸⁴

L'industrie minière est créatrice d'emplois

L'argument de la création d'emplois est utilisé de façon redondante. C'est celui qui permet de faire accepter aux populations qui vivent à proximité des sites les conséquences environnementales et sanitaires de la pollution engendrée par l'industrie minière. Les exploitants ne rentrent jamais dans le détail de ces créations d'emplois. Leur nombre varie suivant les sources.

Imerys communique largement un chiffre de base : 1000 emplois créés par le projet⁸⁵, chiffre répété sans sourciller dans les articles de presse couvrant le projet Emili. Dans la *Synthèse du dossier du maître d'ouvrage* déposé dans le cadre du Débat public, Imerys affiche des estimations encore plus ambitieuses, avec une promesse de pérenniser 500 à 600 emplois directs, et 1000 emplois indirects⁸⁶. Les chiffres sont encore plus « prometteurs » en variation : Imerys communique dans ce document sur une fourchette haute annuelle d'un « soutien » à plus de 3000 emplois annuels, dont plus de 500 dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, pour la phase de construction ; et pour la phase d'exploitation, Imerys annonce que « *le projet devrait soutenir près de 4 770 emplois annuellement, dont près du tiers (1 510) sur les départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme* », pendant « au moins 25 ans ». Dans sa *Lettre d'information* de juillet 2023, Imerys précise que le site d'Echassières permettraient de générer 300 à 350 emplois, et 200 à 250 pour l'usine de conversion⁸⁷. La promesse de dynamiser ou redynamiser les bassins d'emploi locaux est un classique de l'argumentaire minier. Mais ces calculs sont invérifiables. La communication de ces estimations est basée sur un principe de marketing politique : il s'agit toujours d'annoncer des fourchettes hautes. Si on compare à l'international, notamment avec ce qui se fait aux Etats-Unis, une activité de ce type de mine de mica de lithium et d'usine de transformation, tourne autour des 200-300 emplois en général, avec des fourchettes hautes ponctuelles et sur les sites les plus importants à 400 emplois. Compte tenu des promesses de production, ces chiffres stricts sur la mine et l'usine du projet Emili sont donc *a priori* crédibles, à condition de les considérer comme une

83 *Moins ! La décroissance de la philosophie*, de Kohei Saito aux éditions Seuil (p 201-204)

84 *Véhicule propre, changer de voiture pour changer le monde* de C. Izoard, p 222-223 de *Greenwashing manuel pour dépolluer le débat public*, éditions anthropocène Seuil

85 <https://emili.imerys.com/presentation-du-projet-emili>

86 <https://www.debatpublic.fr/sites/default/files/2024-02/DPLithium-Imerys-Emili-SYNTHESE.pdf>

87 https://emili.imerys.com/sites/default/files/2024-09/Imerys-Newsletter-EMILI-Juillet%202023_1.pdf

fourchette très optimiste, et à condition de considérer les objectifs de production comme tangibles, et à condition de garder à l'esprit que ce nombre d'emplois sera variable dans le temps. En revanche, pour ce qui est des milliers d'emplois indirects, on est clairement sûr de la « communication ». Il s'agit ici d'une rhétorique classique des grands projets d'infrastructures : le projet entraînerait mécaniquement un boom de l'emploi local. Mais rien n'est moins sûr, en termes d'emploi, là aussi, le marché est sous tension : les opérateurs des chantiers souterrains ont en réalité du mal à recruter sur les métiers techniques du sous-sol, mais aussi du BTP, pourtant systématiquement annoncé comme le gagnant de ce type de projet⁸⁸. Cette communication sur l'emploi indirect est donc nettement moins crédible, surtout quand Imerys promet ce taux d'emploi extraordinaire sur « au moins 25 ans ». Car 1) il est peu probable que la production soit annuellement à 34 000 tonnes d'hydroxyde de lithium pendant 25 ans, comme expliqué précédemment ; 2) il est encore plus improbable que, compte tenu des cycles de boom et de récession, il n'y ait pas d'ajustements sur l'emploi local.

Une confusion est souvent entretenue entre les emplois directs et indirects. Il n'est jamais fait mention de la qualification des emplois qui seront créés ni du lieu d'habitation des futurs employés. En effet, l'exploitation minière nécessite des emplois très qualifiés du fait de l'utilisation des hautes technologies sur les sites. Ces emplois sont des postes d'ingénieur-es qui souvent interviennent ponctuellement sur les sites. Ils ou elles n'ont pas besoin de résider sur le territoire et donc ne participent pas ou peu à la croissance économique de celui-ci. Les autres emplois sont composés d'une classe de travailleur-euses invisibilisé-es par la sous-traitance qui effectuent le sale boulot tel que le nettoyage des cuves, des filtres, débouchage de tuyaux, entretien des moteurs, manipulation des produits dangereux ainsi que la surveillance et de la protection des sites. Il s'agit de sociétés qui emploient à contrario des personnes peu qualifié-es à faibles rémunérations.

De plus, une mine est par définition un gisement à durée d'exploitation limitée. Ainsi, il ne s'agit pas d'emplois pérennes. Il est vraisemblable que la majorité des emplois seront des emplois temporaires, très vraisemblablement des emplois intérimaires dans la sous-traitance pour la phase de construction, et pour les pics de production lors de la phase d'exploitation.

Il est encore plus vraisemblable que le bassin d'emploi local ne pourra pas satisfaire les besoins. Vichy ou Montluçon ont-elles une école des mines formant des ingénieurs miniers ? non. L'Allier est-il un département connu pour son abondance en travailleur-euses des métiers des techniques minières ? non⁸⁹. Non seulement l'emploi sera variable et temporaire, mais il ne viendra pas du vivier local. Par ailleurs, si on compare avec des secteurs industriels avoisinants, comme la métallurgie et le BTP par exemple, ces secteurs ont largement recours à « l'emploi détaché »⁹⁰.

Le bénéfice économique apporté par la création des quelques postes sur le site minier est bien en deçà du coût engendré par la pollution du territoire que la collectivité devra supporter à vie. Imerys ne communique pas précisément sur ce sujet, mais les promesses de production et de création d'emploi élevées sont liées à la question des retombées locales pour les municipalités. Pourquoi annoncer un taux de production et d'emploi local fabuleux lorsqu'on présente un projet minier aux municipalités concernées ? Parce que la fiscalité minière en dépend. Cependant, pour ce qui concerne les substances minières non-énergétiques, la redevance communale des mines pour chaque concession est divisée en trois fractions :

88 <https://www.transalpine.com/breves/le-lyon-turin-un-vivier-demplois-lheure-de-la-relance>

89 Certes, l'Allier a connu une petite activité houillère jusque dans les années 1990, mais 35 ans plus tard, ce savoir-faire a nécessairement disparu de l'emploi local. Certes, le site de Beauvoir abrite l'actuelle carrière de Kaolin d'Imerys, mais il s'agit d'un « open pit », d'une exploitation de carrière à ciel ouvert. Ce ne sont pas les mêmes savoir-faire en technique minière souterraine.

90 Voir : Alberola E., Kornig, C., Recotillet, I., *Etude sur le détachement entrant : logiques et modalités de recours*, Rapport final, CREDOC, Novembre 2021.

- 35 % pour les communes sur le territoire desquelles fonctionne l'exploitation ;
- 10 % pour les communes sous le territoire desquelles les minerais sont extraits ;
- 55 % est versée à un fonds national de répartition (pour la péréquation).

Et cette imposition est calculée 1) sur le tonnage net du produit extrait ou le tonnage contenu dans chacun des métaux dont la taxation est prévue d'après ce tonnage ; 2) sur la taille des installations affectées à l'exploitation minière 3) le nombre de mineurs résidant dans le territoire⁹¹. Pour que les communes éligibles à la redevance minière puissent effectivement en bénéficier, il faut donc pour une partie non négligeable de la fiscalité, que les mineurs déclarent une résidence principale dans le territoire. Que se passe-t-il si la production baisse ? Et surtout, que se passe-t-il si ces emplois sont temporaires, et ne s'installent donc pas durablement dans les communes concernées ? C'est toute une partie de la redevance minière qui s'évapore. Car la fameuse redevance minière, qui est la « poule aux œufs d'or » pour des petites municipalités rurales aux budgets contraints, dépend en majeure partie de la déclaration d'hébergement de mineurs sur le territoire.

Enfin, cette redevance n'est touchée que pendant la durée de l'exploitation effective. Si la mine ferme, les municipalités ne perçoivent plus la fiscalité minière (mais une compensation issue du Fonds national). Or, l'après-mine soulève d'innombrables problématiques de mise en sécurité, de dépollution, de surveillance environnementale – qui ont un coût important pour la puissance publique⁹². C'est notamment cette perte nette de fiscalité qui a longuement pénalisé les territoires du Nord et de Lorraine dans leur capacité à rebondir économiquement après les fermetures de mines et des usines associées.

La mine est également destructrice d'emplois. Les impacts environnementaux dont l'artificialisation d'espaces naturels, engendrent une baisse de l'activité touristique qui est souvent une économie importante pour les territoires. Les risques sanitaires et l'augmentation des flux routiers de marchandises provoquent également des départs d'habitant-es qui voient leur mode de vie bouleversé par l'implantation du site industriel.

La transition vers la voiture électrique va également avoir un fort impact sur les emplois dans l'industrie automobile. En effet, la fabrication d'une voiture électrique nécessite environ 40% de main-d'œuvre en moins qu'une voiture thermique, la voiture électrique étant plus simple à produire avec à la fois moins de pièces et de composants, mais aussi moins de temps d'assemblage nécessaire. Les équipementiers et les fournisseurs axés sur les moteurs à combustion sont particulièrement menacés.⁹³

Toutefois, l'argument de la création d'emplois est critiquable. Il ne peut justifier l'implantation de n'importe quel projet. Doit-on recouvrir le territoire de mines, de prisons, d'autoroutes, de centres de rétention, d'usines d'armement ou d'agrochimie sous prétexte que ces projets sont créateurs d'emplois ? N'existe-t-il pas des projets plus vertueux permettant également d'offrir une activité à la population du territoire ?

Le conflit en Ukraine nous oblige à extraire des métaux pour notre armement

Depuis le début de la guerre en Ukraine le monde est en plein réarmement. L'ironie est que ce réarmement ne fait qu'accentuer la course aux métaux dans laquelle les grandes puissances étaient

91 <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/redevance-des-mines>

92 Le budget de l'Etat alloué à la gestion de l'après-mine est de 35 millions d'euros par an.

<https://www.lesechos.fr/2011/11/les-exploitations-desaffectees-coutent-chaque-annee-a-letat-35-millions-deuros-402833>

93 *Quel serait l'impact du développement des voitures électriques sur les emplois*, <https://www.carbone4.com/analyse-faq-voiture-electrique>

déjà engagées et qui est elle-même en partie la cause du conflit en Ukraine. Voilà en résumé le cercle vicieux dans lequel les états ont commencé à s'enfermer depuis une dizaine d'années : la ruée sur les métaux militarise les rapports entre les nations, alimentant la ruée sur les métaux pour produire des armes afin de disposer des moyens de s'emparer des métaux. Plus les grandes puissances cherchent à se préparer au conflit en accédant aux gisements stratégiques, plus elles nous précipitent dans la guerre. En France, les besoins en métaux du secteur de l'armement sont défendus par les représentants de l'industrie militaire française (Airbus, Thalès, Dassault, naval group, etc) qui siègent au comité pour les métaux stratégiques fondés en 2011. Ses préconisations sont ensuite répercutées au niveau européen et contribuent à fixer les objectifs miniers de l'Union européenne.⁹⁴

Le conflit en Ukraine est un prétexte comme l'est la transition énergétique pour multiplier les projets extractivistes. La preuve en est que l'accès aux minéraux stratégiques préoccupait, bien avant le début du conflit en Ukraine, les industriels européens de l'armement et de l'aérospatiale et leurs alliés à Bruxelles et dans les capitales européennes. Dès 2013, la Commission parlait déjà de l'importance des matières premières pour le secteur de la défense. Le Plan d'action européen en matière de défense de 2016 mentionne également les matières premières, sur la base d'une étude de la Commission à laquelle ont contribué les entreprises Rolls Royce, Airbus, Meggit Avionics et Thales. Les industriels du secteur ont donc saisi l'opportunité offerte par le CRMA (le règlement européen sur l'approvisionnement en matières premières critiques) et se sont mobilisés très tôt et tout au long du processus, par divers canaux, pour convaincre les décideurs de l'UE et s'assurer que leurs intérêts seraient pris en compte.

Les lobbies de l'industrie de l'armement ont saisi l'opportunité de la guerre en Ukraine pour accentuer leur pression. Dès le début de l'invasion russe, la guerre a été utilisée pour justifier l'augmentation des dépenses militaires. Le discours officiel est que l'augmentation de nos capacités de défense est le seul moyen d'assurer notre sécurité, sans tenir compte du fait que les nations occidentales sont déjà surarmées, qu'elles exportent des armes vers des régimes violents et répressifs, et que la militarisation n'apporte pas de sécurité à long terme. C'est dans ce contexte que la loi sur les matières premières critiques a été adaptée aux intérêts et aux besoins de l'industrie de la défense. « *Depuis la guerre en Ukraine, il est plus facile de montrer l'importance stratégique des matières premières critiques pour l'industrie de la défense et la sécurité de l'Europe.* » indiquait Christina Wilen, la directrice générale de la Commission responsable de la politique de l'UE en matière d'industrie de défense et d'espace en septembre 2023.⁹⁵

Il y a une hypocrisie et une malhonnêteté de la part des pouvoirs publics de légitimer la sur-exploitation des sous-sols pour faire face à l'armée russe quand on sait qu'entre le début de la guerre en Ukraine et mars 2023, Airbus a importé pour au moins 22,8 millions de dollars de titane de Russie, soit une multiplication par quatre en valeur et en tonnes par rapport aux 13 mois précédents.⁹⁶ Des transactions qui permettent donc à la Russie de s'armer davantage !

Pour résumer, La nouvelle préoccupation pour la sécurité et la longue tradition de coopération étroite de l'UE avec les grandes entreprises créent un mélange toxique dans lequel les entreprises d'armement jouent un rôle prépondérant dans la définition de l'agenda de sécurité de l'Union. Il y a de nombreuses raisons de contester la nécessité de soutenir l'industrie européenne de l'armement comme seule réponse à l'invasion de l'Ukraine :

- Une course aux armements n'est en aucun cas une garantie de sécurité et pourrait même créer de l'insécurité si les adversaires stratégiques sont incités à accumuler eux aussi les armes ou si les armes sont acheminées vers des destinations non souhaitées par des voies détournées.

94 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

95 *Du sang dans le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

96 *Investigate Europe*, [Russia : Europe imports €13 billion of 'critical' metals in sanctions blindspot](#), 24/10/2023

- Les armes fabriquées par les entreprises européennes de défense seront également, et parfois surtout, vendues à des clients en Afrique, en Asie et ailleurs, ce qui, en soi, ne contribuera pas à la sécurité de l'Europe et pourrait même créer davantage de risques pour sa sécurité.
- L'expansion des projets miniers dans les pays tiers risque d'aggraver les dommages causés aux populations et l'instabilité politique à l'étranger, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur l'Europe.⁹⁷

Les métaux seraient une source d'énergie alternative crédible aux énergies fossiles.

Un argument semblable a déjà été utilisé à l'époque pour faire accepter à la population l'utilisation du charbon. À la fin du 18^e siècle, les forêts de l'Europe de l'Ouest avaient été décimées par la construction navale et les besoins en charbon de bois de la métallurgie et des manufactures. Il fallait sauver les forêts, aussi bien pour assurer la subsistance des populations que pour continuer à faire fonctionner le commerce. L'usage du charbon de terre était fortement contesté à cause de ses fumées toxiques qui rendaient l'air irrespirable et recouvraient les alentours de suie. Mais c'est finalement l'impératif de sauvegarder les forêts qui a légitimé l'exploitation à grande échelle du charbon de terre. À partir de 1780 il est même présenté comme une énergie verte par les défenseurs et experts des forêts. L'argument de la préservation des forêts a vaincu les résistances à l'usage du charbon, comme aujourd'hui l'industrie minière, contestée pour ses impacts destructeurs, est plébiscitée comme un moyen de préserver le climat. Le charbon était alors présenté comme un miracle.⁹⁸

Mais la démultiplication des mines de charbon n'a pas réduit la consommation de bois. Au début du 20^e siècle, les mines britanniques engloutissent chaque année entre 3 et 4,5 millions de mètres cubes de bois pour les étais des mines. En volume, la Grande-Bretagne consommait donc plus de bois pour son énergie en 1900 qu'à l'époque pré-industrielle. À la fin du 19^e siècle, l'expansion urbaine consomme aussi de plus en plus de bois, tout comme l'industrie du papier et surtout les chemins de fer. Les traverses des voies ferrées nécessitent aux États-Unis l'équivalent de 20 millions de mètres cubes de bois. Il n'y a donc pas eu de transition du bois vers le charbon. Au 21^e siècle, les volumes de ressources consommées n'ont cessé d'augmenter.

Le charbon n'a pas non plus été remplacé par le pétrole et l'électricité au 20^e siècle : à l'ère du pétrole, on a brûlé une grande quantité de charbon pour fabriquer l'acier des automobiles les pipelines etc. Pourtant, nous dit François Jarrige (historien des sociétés industrielles) le pétrole était alors présenté comme une solution aux impasses du charbon.⁹⁹

L'histoire des transitions s'est révélée être une histoire d'additions. À la lumière de cette expérience et sachant que le capitalisme se caractérise par l'intensification de l'exploitation de toutes les sources d'énergie et les ressources naturelles en même temps, il est possible d'anticiper que la production en masse de métaux pour les technologies du bas carbone ne fera pas baisser la consommation d'énergie fossile. Les technologies minières reposent sur les énergies fossiles. Elle fonctionne en symbiose. Détruire les forêts tropicales du Brésil ou de l'Inde pour implanter des mines nécessitent de gigantesques engins alimentés au pétrole. Les mines ont besoin de pétrole, de gaz ou de charbon pour fonctionner. Le traitement des concentrés métalliques fait appel aux hydrocarbures issus de la pétrochimie. La nitroglycérine servant à fracasser le sol dans les mines est un dérivé du pétrole. Il faut extraire du charbon pour produire de l'acier. Le germanium des puces électroniques et de la fibre optique est un sous-produit de la production de charbon. Le recyclage de l'aluminium, métal indispensable pour alléger les véhicules électriques alourdis par leur batterie, ne

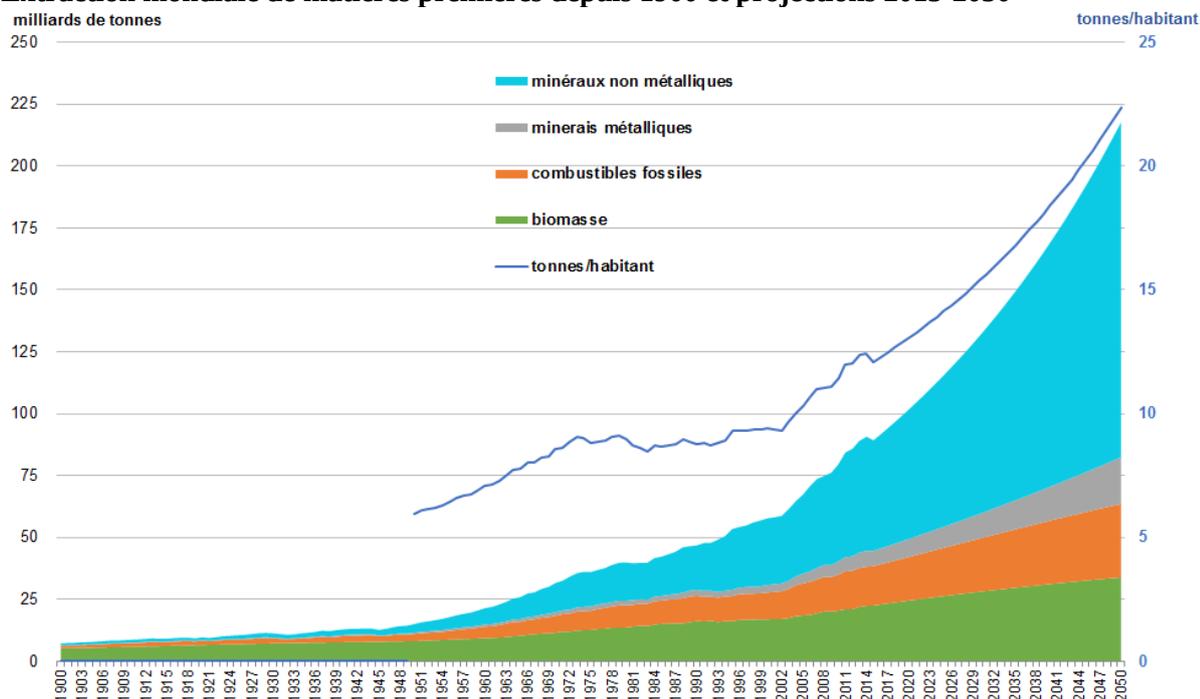
97 *Du sang dans le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

98 *Capitalisme, une histoire de la terre : les début du capitalisme fossile*, La terre au carré, France Inter, 13/02/2025

99 *Capitalisme, une histoire de la terre : les début du capitalisme fossile*, La terre au carré, France Inter, 13/02/2025

peut pas se faire sans gaz. D'une certaine manière, la transition est une promesse qui a déjà été faite deux fois, et qui, dans les deux cas s'est soldée par une consommation accrue des richesses du sous-sol.¹⁰⁰

Extraction mondiale de matières premières depuis 1900 et projections 2015-2050



Source : (Krausmann et al. 2018). Traitements : SDES, 2019¹⁰¹

De plus, pour respecter les accords de Paris, il faut produire 5 à 10 fois plus de métaux qu'aujourd'hui. Cela implique d'extraire en 30 ans autant de métaux qu'on en a extrait depuis le début de l'humanité. Ce qui est soit impossible soit destructeur de très nombreux territoires.¹⁰²

Il est impossible de fournir assez de métaux pour répondre à une transition énergétique à l'échelle mondiale. Si nous prenons l'exemple de certains métaux, on constate que d'ici 2035, la demande va considérablement être multipliée : par 2 pour le germanium, par 4 pour le tantale et le dysprosium, par 5 pour le palladium, par 9 pour le scandium et par 24 pour le cobalt. Pour pallier à cette augmentation de la demande rien que pour les terres rares (qui est un sous-groupe des métaux rares), il faudrait ouvrir une mine par an ! C'est tout simplement impossible, sachant que les recherches et les travaux préalables à l'ouverture d'une mine durent entre 15 et 25 ans. Mais plus généralement, pour passer à 100 % d'énergies renouvelables, l'extraction du métal devrait doubler tous les 15 ans. Ainsi il faudrait produire chaque année plus de métal que l'humanité ne l'a faite depuis 70 000 ans.¹⁰³

Et même sans cette accélération, si on associait sobriété énergétique et poursuite de l'extractivisme, les réserves rentables pour 8 métaux indispensables à la fabrication des nouvelles technologies seront épuisées d'ici 15 ans (voir diagramme suivant).

100 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

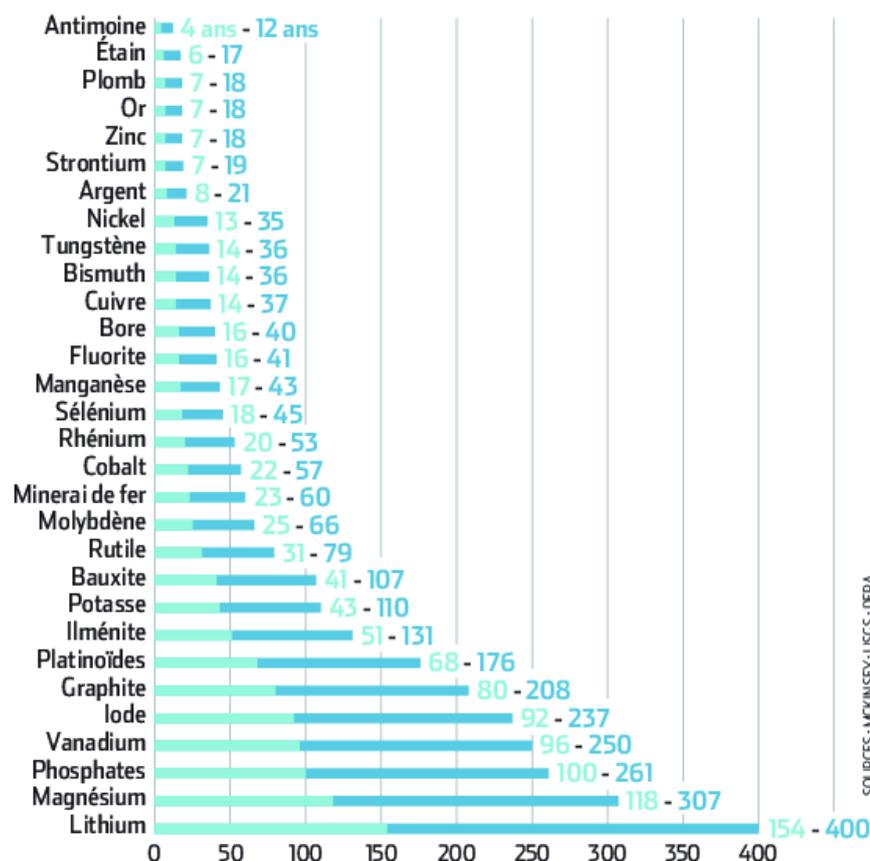
101 <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/economie/l-utilisation-des-ressources-naturelles-ressources/article/gestion-et-utilisation-des-ressources-un-enjeu-majeur>

102 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

103 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party, 10/09/23

Durée de vie des réserves rentables (en années d'exploitation)

■ En cas de boom (demande accrue de 10% pendant dix ans)
 ■ Au rythme actuel de production



V) La société Imérys et l'art du greenwashing

A partir des années 1980-1990, l'Etat français cesse d'investir dans ses filières minérales et métalliques métropolitaines, dans un contexte de désindustrialisation européenne et d'ouverture de fronts extractifs plus rentables en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie ou encore en Australie, ce qui entraîne un déclin brutal de la place de la mine en France. L'épuisement des gisements n'est qu'une cause secondaire de cette entrée dans « l'après-mine » français : les plans de fermeture de mines s'expliquent surtout pour des raisons économiques et géostratégiques globales. Les acteurs industriels se réorganisent. C'est dans ce contexte que naît Imérys en 1999, issu du groupe Imétal, lui-même héritier de la Société Le Nickel, de Penarroya et de la Compagnie Mokta.

Imérys est une multinationale domiciliée en France mais elle a pour actionnaire principal une société financière belge (Groupe Bruxelles Lambert) ayant elle-même pour actionnaire principal une holding financière suisse (Pargesa) créée, dirigée et possédée par 2 milliardaires, le belge Albert Frère et le canadien Paul Desmarais. Imérys est dirigée par Patrick Kron, président du Conseil d'administration. Celui-là même qui a bradé en 2014, 70% de la branche Energie d'Alstom, provoquant des plans sociaux et une perte de souveraineté sur un secteur ultra sensible (fabricants de turbines pour le nucléaire et les barrages).

La société compte 18 000 salarié-es dans 40 pays différents. Le groupe recense 200 implantations industrielles dans le monde dont une trentaine en France. La société est avant tout positionnée sur le lithium. Imérys a 10 carrières en France et un projet à Murat dans le Cantal. Elle

a son actif de nombreux procès perdus : en France (pour corruption, licenciements abusifs, déversement d'eau polluée), aux USA (pour talc contaminé à l'amiante) et au Brésil. Reporterre a récemment documenté les déboires judiciaires d'Imerys au Brésil.¹⁰⁴

Dans ce reportage, on apprend qu'Imerys est poursuivi par un fonds d'investissement étasunien, le groupe Flacks, pour « *dissimulation frauduleuse* ». Selon Flacks, l'entreprise aurait vendu ses exploitations de kaolin qu'elle détenait depuis 1996, en dissimulant qu'elles seraient à l'origine d'un « *désastre humanitaire* » dû aux « *mauvaises pratiques de l'entreprise minière* ». En effet, en juillet 2024, les autorités de l'État du Pará, dans le nord-est du Brésil, ont informé Flacks qu'elles venaient de faire fermer les mines de kaolin : Imerys n'a pas respecté les droits des populations amazoniennes et n'avait plus d'autorisation environnementale.

Marcel Hazeu, chercheur en sciences de l'environnement, Responsable du groupe de recherche Société, territoire et résistance en Amazonie, documente depuis douze ans avec son équipe les « *crimes socio-environnementaux* » de l'entreprise. Il nous apprend qu'Imerys a causé plus de vingt accidents en vingt ans ; que L'entreprise est visée par 169 plaintes pour pollution, infraction au droit du travail ou non-respect des droits des peuples autochtones et que malgré les injonctions du ministère public de l'État du Pará, Imerys n'a jamais installé de système pour traiter les métaux lourds dans ses rejets, déversés directement dans le fleuve Pará. Parmi toutes ces révélations, deux faits majeurs témoignent de l'irresponsabilité et du sentiment d'impunité de l'entreprise.

En 2016, Imerys a tenté de dissimuler une nouvelle pollution des eaux. La société finit par communiquer qu'après y avoir été obligée par l'alerte donnée par les habitant-es et présente alors de fausses informations sur les causes et les conséquences de la fuite.

En décembre 2021, une explosion dans le dépôt d'une usine provoque un nuage de fumée toxique. Une trentaine de personnes ont été hospitalisées, une centaine a reçu des soins médicaux. L'incendie aurait été causé par les mauvaises conditions de stockage d'un produit chimique utilisé pour purifier le kaolin . Imerys n'a pas reconnu sa responsabilité pour les conséquences de ce qu'elle a qualifié de « *début d'incendie* ». Ainsi se conclut l'enquête parlementaire menée après l'accident par l'Assemblée législative de l'État du Pará : « *Nous pouvons affirmer sans crainte que l'entreprise Imerys Rio Capim Caulim S/A est absolument incapable de respecter la réglementation.* » Elle ne disposait d'aucun plan d'urgence pour un accident chimique et n'avait pas prévu, « *des mesures de prévention, de protection, de communication et de sauvetage pour les populations environnantes* », notent les députés, qui recommandent la suspension de toutes les activités de l'entreprise. Quarante-trois plaintes ont été déposées par des habitants et le ministère public de l'État a engagé des poursuites.

Imerys a quitté l'Etat du Parà en laissant une importante dette fiscale et tout le passif de la déforestation, des fuites, de la contamination des rivières et de la destruction des sources dans les communautés indigènes.

Malgré toutes ces informations préoccupantes quant à l'honnêteté de l'entreprise, non seulement Imerys bénéficie pour la mine d'Echassières d'une subvention dans le cadre du plan France Relance, mais la société promeut également l'exploitation du gaz de schiste et dépense entre 100 000 et 200 000 euros en lobbying auprès de la Commission européenne. C'est pourquoi, en France, des collectifs sont aux prises avec les multiples projets d'extensions et les impacts sociaux et environnementaux de cette multinationale, que ce soit en Bretagne (Glomel), dans le Cantal (Nouvialle), en Dordogne (Thiviers et Lempzours), dans le Lot (Thédirac), en Ariège (Luzenac) et bien sûr dans l'Allier (Echassières).

104 Imerys le groupe minier français est accusé de pollution et d'escroquerie, www.reporterre.net, 06/05/2025

A Echassières justement, Iméryx axe beaucoup sa communication d'une part sur le fait que le lithium extrait participerait à la transition énergétique puisqu'il permettrait de fabriquer des voitures électriques ; et d'autre part en qualifiant la mine d'Echassières « smart » car très équipée en machines sophistiquées et « green » car les véhicules qui transporteront le minerai seront électriques. Mais cette communication valorisant d'un côté les objectifs de production et minimisant de l'autre les impacts du projet, est contredite à plusieurs occasions.

Lors d'une séance du débat public du 9 juillet 2024, M. Gallezot, le délégué interministériel à l'approvisionnement en minéraux et métaux stratégiques a déclaré : « *Il faut comprendre que nous sommes sur un marché européen. Le lithium est le lithium. Il n'est pas conçu pour être utilisé dans tel type de voiture ou tel type de fourgon* ». Ainsi, personne ne peut prévoir où finira le lithium extrait de la mine d'Echassières. Iméryx vendra son minerai aux plus offrants qu'ils soient constructeurs de gros SUV, fabricants de batteries pour « mobilités douces » ou bien encore entreprise du numérique ou de l'armement.

L'avis délibéré de l'autorité environnementale quant à elle, nuance la présentation de mine « durable » qu'Iméryx met en avant. Elle pointe notamment des insuffisances et des lacunes concernant les nuisances environnementales et sanitaires.¹⁰⁵

L'Autorité Environnementale (AE) avait été saisie par la préfète de l'Allier pour avis au stade de l'autorisation environnementale des pilotes, de concentration et conversion et de la 4ème campagne de forages nécessaires au projet. Dans cet avis, l'AE relève que le projet omet d'aborder ou d'approfondir :

- la sensibilité des ressources en eau au changement climatique. La sensibilité du projet liée aux eaux superficielles et souterraines comme de surface est considérée comme forte surtout qu'Iméryx ne fait pas état de la qualité des eaux rejetées
- les effets des modes d'exploitation et de gestion des stériles et des résidus de concentration du minerai sur l'eau souterraine,
- les incidences du recours au transport ferroviaire et les conséquences d'un éventuel recours au mode routier,
- les incidences de la gestion des résidus de conversion. L'AE indique qu'il y a beaucoup d'arsenic dans les résidus et elle est surprise qu'Iméryx n'est rien indiqué sur les réflexions envisagées pour traiter ces résidus. Pourtant ce n'est pas la première mine de lithium qu'exploite Iméryx. Pour l'AE cette réflexion aurait déjà dû conduire à une meilleure connaissance du devenir des résidus dont l'impact peut être considérable.
- les effets de l'opération de la conversion sur la santé spécialement du fait de la présence de sels de lithium (leur toxicité n'est pas annoncée)
- les dangers associés au projet qui comprendra au moins 2 installations Seveso.

Des doutes sont aussi émis sur le bilan carbone annoncé du projet. L'étape pilote rejeterait 70 000 t équivalent CO2 en 3 ans et 340 000 t pour l'étape industrielle (sans compter la phase de travaux). Cette estimation paraît faible selon l'AE.

Il est très inquiétant de voir que pour l'instant sur les 142 mesures qualifiées soit d'évitement, soit de réduction soit de compensation pour réduire l'impact négatif du projet sur le territoire, il ne soit prévu que 20 mesures de suivi pour s'assurer de la mise en œuvre, de l'efficacité et de l'évolution de ces 142 mesures. Et ce qui est encore plus inquiétant, c'est que parmi ces 20 mesures de suivi, aucune ne porte sur le climat, sur les infrastructures de transport, sur les réseaux, sur le patrimoine et sur le paysage. Une seule concerne le sol et les déchets!

105 Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

Le dossier (déposé par Iméry's) indique que, sans ce projet, la France resterait dépendante du lithium étranger. L'AE stipule que cette considération paraît inexacte puisqu'il existe d'autres gisements de lithium en France. L'autorité ajoute que les effets environnementaux de cette dépendance ne sont pas évalués, le dossier se limitant à évoquer, sans l'estimer, le bilan élevé du niveau carbone lié à l'importation du lithium. L'AE juge qu'Iméry's ne compare pas efficacement les technologies alternatives (utilisant d'autres métaux) à la filière Li-on. Elle remarque aussi que les évolutions possible du projet suite au débat public n'ont pas été pris en compte dans le dossier déposé par la société minière.

La communication d'Iméry's ne mentionne pas non plus d'autres éléments qui porteraient atteinte à la volonté de participer à la transition énergétique affichée par la société.

Le gisement d'Echassières est composé d'un minerai nommé albitite. Les minéraux qui s'y trouvent sont la Lépidoïite (contenant le lithium), la cassitérite (contenant de l'étain), la néotantalite (contenant du tantale) et l'herdérîte (contenant du béryllium). L'étain, le tantal et le béryllium font partie des métaux les plus essentiels à la croissance du secteur numérique. Il s'agit d'un secteur bien loin de la sobriété que l'on pourrait attendre dans le cadre d'une transition énergétique responsable. Le secteur du numérique consomme déjà 10 % de l'énergie mondiale et sa demande énergétique augmente d'environ 9 % par an.

La mine d'Echassières se trouve également sur l'un des principaux gisements de béryllium en France. Il s'agit d'un métal plus toxique que l'amiante même absorbé à des doses infimes. Ses poussières provoquent deux maladies incurables : la béryllose et le cancer du poumon. Le bureau des recharges géologiques et minières indique que le béryllium est tellement dangereux qu'il n'est utilisé que dans les domaines où il n'est pas substituable. L'ironie est que ces domaines sont de plus en plus nombreux (électronique, industrie pétrolière et gazières, automobile, aérospatiale, défense...). L'industrie française est fortement dépendante du béryllium pour alimenter des entreprises comme Alcatel Lucent, Valeo, le groupe Thalès et ses filiales, safran, le commissariat à l'énergie atomique ou encore le missilier MDBA. Ainsi on peut craindre que l'ouverture de la mine d'Echassières servent à renforcer cette filière industrielle stratégique. Le permis d'exploitation déposé par imery's inclut d'ailleurs le béryllium dans la liste des substances recherchées. Mais, étant donné le bilan toxicologique et les usages de ce métal, l'annonce de la création d'une mine de béryllium pour Thalès et nos missiliers français susciterait probablement plus d'hostilité qu'une mine de lithium pour décarboner les transports.¹⁰⁶

D'un point de vue plus global, on peut déplorer que les effets cumulés du projet EMILI avec les autres projets du département de l'Allier soient minimisés ou sous-estimés. Le département accueille un nombre croissant de projets notamment photovoltaïques et éoliens qui vont avoir des incidences sur le paysage, la biodiversité, les émissions de GES...

VI) Le lithium : c'est quoi ? c'est pour qui ? c'est pour quoi ?

Le lithium fait partie des métaux dont la France possède les plus grosses réserves et qui ne seront pas épuisées avant des centaines d'années. Sachant cela, il est surprenant que Macron privilégie l'extraction de ce minerai plutôt que l'antimoine ou l'étain qui devrait manquer à partir de 2030 et dont la France dispose d'un fort potentiel également.¹⁰⁷

Le lithium est un métal gris qui se présente sous la forme de poudre blanche quand il n'est pas raffiné ou de petits lingots. Le lithium est dispersé dans les roches. Il faut donc pour l'extraire

106 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

107 *Une critique anticapitaliste de « la guerre des métaux rares »* de Guillaume Pitron, www.strike.party 10/09/2023

une très grande quantité d'eau, d'énergie et de produits chimiques. C'est un des métaux les plus abondants de la planète. On estime les réserves à au moins 150 ans. Les réserves de lithium ne posent donc pas de problèmes. C'est plutôt la difficulté à développer suffisamment rapidement de nouvelles mines et usines de raffinage pour répondre aux besoins de l'industrie automobile qui pose problème aux partisan-es de l'extractivisme.

L'extraction du minerai s'est accélérée dans le monde de façon spectaculaire. Entre 2016 et 2022, la production de lithium a bondi de 37 % par an (sans compter les années Covid), pour atteindre 130 000 tonnes en 2022, selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis. La contribution de l'Union européenne à la production mondiale de lithium se résume à celle du Portugal, seul État membre à en extraire, à hauteur de 600 tonnes en 2022. Une goutte d'eau si l'on considère les besoins européens, chiffrés à 23 000 tonnes en 2020 et entre 100 000 et 300 000 tonnes d'ici à 2030, selon un rapport réalisé par l'Université catholique de Louvain. Le Vieux Continent dépend donc de pays étrangers, et en particulier du Chili, pour son approvisionnement.

Ventilation des importations européennes de lithium



Source: Commission européenne • Créé avec [Datawrapper](#)

La grosse majorité de la production est destinée aux batteries des voitures électriques. En 2023, 80 % de la production a servi à fabriquer des batteries lithium-ion. Il existe d'autres types de batteries mais celles au lithium ont une plus grande capacité de stockage et sont donc plus performantes pour les véhicules car plus légères que les autres à capacité égale. Les autres usages du lithium (moins de 20%) sont destinés à l'industrie de la céramique et du verre, des lubrifiants, du moulage métallique et des médicaments¹⁰⁸. A partir de ce constat, on peut donc émettre plusieurs hypothèses. La première étant que si on renonçait à la voiture individuelle pour réorganiser les territoires autour des transports en commun, il serait probablement nécessaire de fermer des mines de lithium. La seconde, mentionnée par l'autorité environnementale dans son rapport du 21 novembre 2024, est que l'énergie stockée dans les véhicules pourrait baisser avec la diminution de leur taille, avec l'augmentation des bornes de recharge rapide voire le développement de la recharge en route par induction.¹⁰⁹

De plus en plus de milliardaires investissent dans les mines. Gates, Bézos et Bloomberg ont investi massivement dans l'extraction au Groenland. Ces capitalistes en puissance dont la fortune se base essentiellement sur le numérique, ont besoin d'un extractivisme fort. L'IA demande beaucoup de stockage de données ce qui nécessite d'immenses data centers qu'il faut alimenter et refroidir avec énormément d'énergie et d'eau. Google et Amazon investissent des sommes colossales dans les énergies renouvelables pour leurs data centers. Et pour ce faire, ils monopolisent en grande partie les ressources minières. L'alimentation des data centers de google représentent la consommation de 18 millions d'africains. Pour éviter les pannes, les entreprises du cloud comme

¹⁰⁸ Comprendre le marché mondial du lithium, faire front contre la bagnole, www.strike.party, 04/02/2024

¹⁰⁹ Avis délibéré de l'Autorité environnementale sur le projet EMILI, d'extraction et traitements de lithium, n° ae : 2024-14, séance du 21/11/2024

Amazon renouvellent leurs serveurs tous les 3 ans et doublent l'alimentation électrique en stockant des tonnes de batteries qui contiennent des métaux rares.

L'industrie aéronautique est également extrêmement gourmande en métaux. Airbus avec ces 700 avions produits par an est l'une des sociétés les plus consommatrices de métaux au monde (dans un A380 il y a 80 t d'aluminium-lithium, 18 t de titane...) ¹¹⁰.

L'industrie de l'armement est également grande consommatrice de lithium. On en trouve dans les avions de chasse, les hélicoptères, les têtes de missiles. Sa consommation dans ce type d'alliage devrait doubler entre 2019 et 2025. ¹¹¹

Quant à l'industrie automobile, elle mise depuis des années sur la production de SUV de plus en plus gros (une voiture électrique de 2 tonnes contient une batterie de 700 kg). ¹¹² Afin de résister à l'effondrement des ventes de véhicules neufs, les constructeurs automobiles privilégient des voitures lourdes, sophistiquées et chères, et donc particulièrement gourmandes en ressources. L'ONG Transport & Environnement, qui milite pour un système de transport décarboné, a publié une étude qui ne pousse guère à l'optimisme : la taille des véhicules neufs augmente en moyenne de 1 cm tous les deux ans – augmentation stimulée notamment par la hausse des ventes de SUV. ¹¹³

Il n'existe actuellement aucune disposition dans le CRMA ou au niveau national pour différencier les utilisations des métaux, ni pour donner la priorité aux utilisations dans le cadre de la transition énergétique plutôt que, par exemple, à la construction de nouveaux avions. Il sera donc impossible de contrôler ce qu'il adviendra de la future production européenne de métaux, et rien n'empêchera le lithium produit en France ou au Portugal d'être utilisé dans les batteries de smartphones en Corée. Tous les projets d'extraction et d'approvisionnement, quelles que soient les utilisations futures des métaux, bénéficieront du même soutien public et des mêmes dérégulations environnementales. ¹¹⁴

Ainsi, il faut arrêter de se focaliser et de laisser le débat se restreindre autour des émissions carbonées. La transition énergétique telle qu'elle nous est vendue, n'a pour but que de contourner le réchauffement climatique pour continuer la croissance. « Les métaux sont le nouveau pétrole » comme le proclament les milieux d'affaires et les représentant-es politiques. Cette classe dirigeante nous lance dans une course effrénée dans la production de métaux, non pas pour lutter contre le changement climatique, comme ils et elles veulent nous le faire croire ; mais pour faire face et résister aux superpuissances de l'extractivisme : la Chine et la Russie qui n'accordent que peu d'intérêt à la démocratie et à l'environnement. Il faudrait extraire pour survivre économiquement à ces deux démocraties !

Une proposition alternative au capitalisme est à formuler pour sortir de l'opposition simple. Cela doit se construire collectivement par des instances informées de débats démocratiques telles que les conventions citoyennes par exemple. On pourrait alors se pencher sur la question: du lithium, pour quoi faire ? Évaluer et trier ce qui est utile et viable pour notre société. A-t-on réellement besoin d'un frigo connecté qui passe commande à notre place ou d'un maillot de bain connecté qui nous indique par sms qu'il est temps de changer de position sur la plage ?

La surconsommation de métaux est presque totalement absente du débat public : numérisation des services publics, augmentation de la production d'Airbus, gaspillage colossal dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics et tout ceci sans rendre de compte. Exigeons des

110 Dans *l'Allier le lithium mine la transition*, Politis n°1844, 09/01/2025

111 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

112 *On est en train d'enfouir la crise climatique et écologique au fond des mines*, www.blast-info.fr, 19/02/2024

113 *L'union Européenne rêve d'exploiter ses richesses minières*, www.mediapart.fr, 24/04/2024

114 *Du sang dans le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

bilans métaux au même titre que les bilans carbone. Cela aurait au moins le mérite de formaliser des objectifs de décroissance minérale et énergétique.¹¹⁵

VII) Le rôle de Solidaires dans ce combat : force d'interruption et de propositions

Notre civilisation a besoin d'un sevrage métallique autant que d'un sevrage énergétique. Continuer à faire croire comme le fait l'Agence internationale de l'énergie, qu'il est possible de supprimer les émissions de carbone en électrifiant le système énergétique mondial est un mensonge criminel. On ne peut miser sur les énergies renouvelables qu'en réduisant drastiquement la production et la consommation. Et cela nécessite des bouleversements majeurs que les élites du capitalisme mondialisé refusent de faire. Il appartient au mouvements sociaux de les penser, de les organiser et de préparer les ressources techniques qui les permettront.

Pour faire cesser cette destruction programmée du vivant, il faut être une force d'interruption quand bien même nous ne serions pas encore en mesure d'être une force de propositions. Il faut assumer que ces processus destructeurs doivent être interrompus et constituer une coalition de blocage, plutôt que de mettre en avant des solutions techniques en laissant le marché épuiser des solutions selon ses intérêts.¹¹⁶ Pour le dire autrement : avant d'agir, cessons de détruire.

Solidaires peut également contribuer à un débat public autour de nos principes que sont l'équité et la justice sociale. Nous pourrions cibler la surconsommation minérale qui résulte directement de l'accumulation de richesses. Au-delà des amalgames avancés par les détracteurs de la décroissance, il faudrait mettre en avant la distinction entre les extractions de luxe et les extractions de subsistance. La corrélation très étroite entre la richesse et les émissions carbone vaut aussi pour l'empreinte minérale. Si vous possédez plusieurs maisons, 3 véhicules, un drone, une dizaine d'écrans et que vous vous déplacez en avion plusieurs fois par an, vous comptez pour beaucoup dans le fait que les habitant-es des bassins miniers n'auront bientôt plus assez d'eau pour vivre.

Nous devons également dénoncer l'accumulation de richesses qui ne débouche pas seulement sur une surconsommation minérale dans la sphère privée mais qui a des effets plus graves et plus systémiques. Les capitaux et le pouvoir prodigieux accumulés par les entreprises du numérique leur ont permis d'imposer des choix technologiques à l'ensemble de la société : 5G, objets connectés, déploiement de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs. Des technologies issues de l'hyperconcentration de la richesse, hypervoraces en métaux, totalement futile du point de vue des besoins essentiels.

Les mouvements pour la justice sociale pourraient planifier sous forme de revendications la réduction de l'activité des principaux secteurs à certaines fonctions essentielles de la subsistance et à la vie sociale. Le soutien croissant des pouvoirs publics aux entreprises minières en facilitant l'extraction par des réglementations sur mesure et des financements publics entraîne autant une croissance de l'extraction des métaux dits "pour la transition" que l'extraction des autres minerais. Au Canada par exemple, la politique pro extraction désormais menée au nom de la transition a entraîné une augmentation de la production d'or.¹¹⁷ On retrouve également cette dérive au sein de l'UE. La liste des matières premières critiques n'a cessé de s'allonger depuis sa première publication en 2011. Depuis 2020, elle s'est enrichie de deux matières premières stratégiques pour le secteur de la défense et de l'aérospatiale : l'aluminium et le titane.¹¹⁸

115 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

116 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

117 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

118 *Du sang dans le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

Les syndicats ont pour vocation de défendre le bien commun et de faire pression sur les politiques pour les inciter à faire des choix de société plus justes. Or il s'agit bien d'un choix politique lorsque l'aluminium est ajouté à la liste des métaux stratégiques du CRMA par le Parlement européen et le Conseil (États membres).

L'inclusion de l'aluminium comme matière première stratégique dans la législation européenne était une des revendications principales du lobby de la défense. Elle est devenue une réalité en 2023 au Parlement européen grâce à un amendement proposé par l'eurodéputée Hildegard Bentele au nom du groupe PPE (conservateurs), et au Conseil Européen grâce à la position de la majorité des États membres. Pourtant le fait que l'aluminium soit utilisé dans certaines technologies propres ne signifie pas que l'augmentation de la production d'aluminium soit inévitable. Le besoin d'aluminium dans le secteur de la transition énergétique pourraient être satisfait en réduisant les utilisations dans les secteurs qui ne sont pas utiles ou nuisibles aux objectifs climatiques (comme le transport aérien), et en encourageant le recyclage et l'amélioration de l'efficacité des matériaux. Pour rappel, La bauxite (matière première nécessaire à la production de l'aluminium) est le principal facteur de déforestation de l'Amazonie brésilienne et que la transformation de la bauxite en aluminium génère des boues rouges toxiques qui représentent un grave danger pour l'environnement.

C'est également une question de choix technologiques. L'Agence internationale de l'énergie a élaboré différents scénarios à cet égard. Dans son scénario de technologie propre, par exemple, la demande d'aluminium est inférieure de 17 % en 2060 à celle du scénario de technologie de référence, ce qui suggère que les choix technologiques peuvent impacter fortement la consommation d'aluminium.¹¹⁹

Tant que nous n'arriverons pas à imposer des mots d'ordre tels qu'une meilleure répartition des richesses et davantage de sobriété, le capitalisme industriel continuera d'interpréter les revendications des mouvements sociaux comme des défis techniques et invoquera la lutte contre le changement climatique pour extraire et produire sans limite.

Pour finir, il est important de rappeler que notre syndicalisme défend l'idée que la prise en compte des questions sanitaires et environnementales fait partie de la défense des travailleur-euses. A travers le monde, des syndicalistes et des travailleur-euses ont dépassé cette vision productiviste. L'usine de composants automobile GKN à Florence est un exemple parmi d'autres. Alors qu'en 2021, la direction annonçait aux centaines d'employé-es du site la fermeture prochaine de l'usine, les ouvrier-es s'organisent et occupent l'usine. Ils et elles souhaitent poursuivre une activité industrielle mais en questionnant l'impact environnemental de celle-ci. C'est alors qu'ils et elles entrent en contact avec les mouvements écologistes en lutte pour le climat. Se dessine ainsi l'idée d'une usine à la fois pensée par et pour les travailleur-euses, et orientée vers la transition. Le collectif développe un plan de reconversion industrielle du site : la fabrication, l'installation et la récupération en fin de vie de panneaux photovoltaïques ainsi que la construction de vélos cargo.¹²⁰

Ces initiatives sont révélatrices d'un besoin de changement dans les revendications sociales et économiques des structures syndicales. Ainsi, Solidaires doit en tant qu'organisation syndicale faire converger les luttes pour la préservation de l'emploi et celles pour la préservation de l'environnement. Elle jouera alors pleinement son rôle de défense des intérêts des travailleur-euses.

119 *Du sang dans le pacte vert ?*, <https://multinationales.org>, 07/11/2023

120 *Comment transformer une usine automobile en coopérative écolo :des ouvriers montrent la voie*, <https://basta.media/>, 24/10/2024

En conclusion

Le discours dominant sur les minerais critiques est plein de failles et d'omissions. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous fier uniquement au battage médiatique et aux narratifs de l'industrie. Le récit de la transition implique de passer des énergies fossiles aux métaux (métaux qui ne sont pas non plus renouvelables). Dans le meilleur des cas, elle consisterait à reporter sur les métaux la demande d'énergie qui reposait jusqu'ici sur le pétrole, le gaz et le charbon.

Nous avons besoin d'un débat public et citoyen contradictoire afin d'éviter le scénario très possible d'une augmentation des profits des entreprises au détriment de zones de sacrifice toujours plus nombreuses, sans la moindre preuve que les émissions de gaz à effet de serre diminueront.¹²¹ Nous sommes confrontés à un véritable déni démocratie à travers l'imposition de ces projets industriels et extractivistes. Si les populations directement concernées par les impacts des mines avaient réellement voix au chapitre, comme le prévoit la convention d'Aarhus et la convention numéro 169 de l'Organisation internationale du travail sur les droits des peuples autochtones et tribaux, une bonne partie des projets extractifs ne pourrait tout simplement pas exister. C'est ce qui se produit le plus souvent quand les activités extractives sont soumises à des tests démocratiques.

Comme au Salvador qui en 2017 est devenu le premier pays au monde à interdire l'exploitation de mines métalliques après une décennie de mobilisation locale contre les impacts miniers. Ou encore à Tambo Grande au Pérou, en 2002 lors d'un référendum local organisé par les associations et les ONG, la population a rejeté à plus de 98 % un projet de mine d'or créant un rapport de force suffisant pour obliger le gouvernement à annuler son accord avec la multinationale canadienne. Des référendums ont obtenu des résultats semblables à Esquel en Argentine en 2003 puis au Guatemala en 2022. Des référendums en 2023 en Équateur ont d'une part empêché l'attribution de nouvelles concessions dans une réserve attribuée à des sociétés minières souhaitant exploiter de l'or, de l'argent et du cuivre ; et d'autre part arrêté définitivement l'exploitation pétrolière dans un parc national de la forêt amazonienne.

Face à l'ambition affichée par les milieux industriels européens d'exploiter tous les gisements d'Europe nous pourrions imiter les peuples d'Amérique latine en luttant pour imposer au pouvoir public la tenue de référendums.¹²²

Une remise en question de l'utilisation de la voiture individuelle est également à mettre en débat. En 2024, 87 % du lithium produit a été utilisé pour la fabrication de batteries dont les 2/3 pour des batteries de véhicules électriques. Ainsi poser la question du besoin en lithium, c'est poser la question de la place de nos voitures dans la société.

Sachant qu'en fonction du projet de société choisi, la demande en lithium peut varier de +300 % à plus +800 % de la demande actuelle¹²³, il est indispensable, avant tout projet impactant éternellement l'environnement, de se questionner sur les choix politiques quant à la place laissée à la voiture ou aux autres modes de déplacements sur le territoire. Doit-on polluer un territoire pour produire 700 000 SUV par an quand on regarde l'usage que l'on fait de ces véhicules ? Une voiture est utilisée en moyenne 1h par jour. En 2015, le taux de remplissage des voitures était en moyenne de 1,58 personne. Ainsi 1 à 2 tonnes de matières sont déplacées pour transporter environ 100kg d'humain et de bagages. N'y a-t-il pas là un gaspillage énergétique ? Un gaspillage qui se renouvelle quotidiennement car pour les distances « domicile-travail » comprises entre 1 et 2 km,

121 *Manifeste : l'urgence d'un observatoire critique sur les matières premières*, www.corpwatchers.eu, 12/12/2024

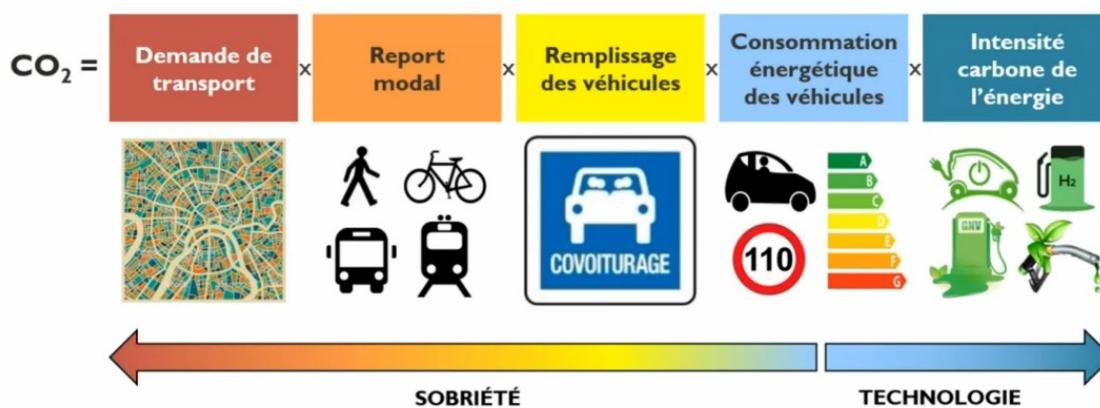
122 *La ruée minière au XXI^e siècle*, Célia Izoard, les éditions du Seuil

123 ADEME, transition(s) 2050, *les matériaux pour la transition énergétique, un sujet critique*

56 % des personnes utilisent leur voiture mais seulement 13 % prennent les transports en commun et 6 % le vélo.¹²⁴

La production de voitures individuelles nous maintient dans cette aberration et ce gaspillage. Elle nous enferme dans un cercle vicieux de dépendance automobile. Toujours plus de voitures engendre davantage d'infrastructures routières qui réduisent ou marginalisent les autres modes de transports nécessitant ainsi l'utilisation de la voiture individuelle. Ivan Illich a théorisé ce processus en qualifiant de « monopole radical » la place consacrée à la voiture dans la société : « *par sa surpuissance, l'automobile tend à exclure les autres modes de déplacement* ».

L'hypocrisie institutionnelle consistant à faire croire que l'électrification massive du parc automobile serait l'alpha et l'omega d'une transition énergétique se concrétise par une réglementation et une orientation des investissements axées uniquement sur la technologie et la production industrielle de voitures. Alors que d'autres leviers existent pour faire baisser le bilan



Les 5 leviers de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC)

Equation de Kaya appliquée aux transports (source : Aurélien Bigo, Les transports face au défi de la transition énergétique. Explorations entre passé et avenir, technologie et sobriété, accélération et ralentissement, 2020)

carbone des transports. Des investissements et une réglementation contraignante pourraient plutôt développer le report modal des marchandises des camions vers les trains, augmenter les transports en commun ou le covoiturage, cesser les constructions d'autoroutes et prioriser les voies permettant de se déplacer sans utiliser la voiture (voies de bus, pistes cyclables, voies de chemin de fer...). Il s'agit donc bien de choix politiques qui préfèrent privilégier les industries minières et automobiles plutôt que de favoriser la sobriété. Il est ainsi aisé d'affirmer que les gens ne veulent pas d'alternatives à la voiture individuelle quand les investissements permettant le développement et l'efficacité des leviers de sobriété restent marginaux et déséquilibrés.

Selon le Groupe d'experts international sur les ressources mis en place par le Programme des Nations unies pour l'environnement, la production de métaux est responsable à hauteur de 10 % du dépassement de deux limites planétaires essentielles : le changement climatique et les effets sur la santé dus aux particules fines. Sur la période 2000-2015, ces impacts ont doublé. L'OCDE prévoit que l'impact environnemental total de la production et de la consommation des sept métaux les plus produits doublera (et dans certains cas quadruplera) d'ici 2060. Cette évaluation catastrophique repose pourtant sur des hypothèses optimistes quant à l'efficacité croissante des techniques d'extraction. Des études récentes indiquent également que même en imaginant le meilleur scénario d'innovation verte, si nous voulons rester en conformité avec l'Accord de Paris, les pays à revenu élevé devront commencer à diminuer leur consommation de métaux d'ici 2030 - y compris les métaux industriels, tels que le cuivre, l'aluminium et le nickel inclus dans la liste des matières premières stratégiques du CRMA. En d'autres termes, l'exploitation minière est en soi une source massive de gaz à effet de serre, de sorte que l'expansion inconsidérée de l'exploitation

¹²⁴ INSEE, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier métrix-OSRM

minière annulera amplement les avantages climatiques du déploiement des énergies renouvelables.¹²⁵

La remise en question de l'extractivisme est donc le seul moyen d'aborder sous un autre angle la transition écologique nécessaire pour éviter le pire. Comment peut-on honnêtement penser que l'industrie la plus polluante au monde est celle qui nous permettra de lutter efficacement contre le changement climatique ? Et quand bien même nous croirions à cette fable, l'ambition de miser sur l'extractivisme pour électrifier la totalité du parc automobile et ainsi lutter contre le changement climatique est incohérente. Il faudra des décennies pour équiper l'ensemble des voitures électriques. Mais une fois qu'on y sera parvenu, l'échéance de la lutte contre le changement climatique sera passée. Pour lutter contre le réchauffement climatique, il faut contester le régime minier. En plus de faire disparaître les milieux de vie et l'eau potable, la ruée minière va accroître les changements climatiques.

« La mine apporte une vie où l'on ne peut plus boire l'eau des lacs et pêcher, où les animaux sont malades. Une vie où on doit tout acheter, il n'y a rien de plus fragile. Si nous conservons l'eau, les terres et la biodiversité, il nous restera quelque chose pour résister au changement climatique. »

Donna Ashamock, de Indigenous Climate Action

« En dévorant la Terre pour la transformer en objets marchands, les extractivistes détruisent leur propre habitat. »

Kopenawa, chaman yanomani d'Amazonie

125 Du sang dans le pacte vert ?, <https://multinationales.org>, 07/11/2023